

Aménagement des entrées de village (a) Commune : Bièvre (b) Nom du village ou de l'entité : Tous les villages de la commune (c) Descriptif : Aménagement des entrées de village	Fiche n° M-1.03
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

AMENAGEMENT DES ENTREES DE VILLAGE

1. Description du projet

Ce projet vise à identifier les différentes entrées des villages et à proposer des aménagements, de préférence sous forme de zones naturelles favorisant la biodiversité, afin de les mettre en valeur et de les sécuriser. Les aménagements seront propres à chaque village tout en gardant une certaine cohérence au niveau communal. Ils pourront se traduire sous différentes formes telles que des interventions au niveau de la voirie, de ses abords, des plantations, de la signalétique (œuvres d'art, totem, ...). Ces aménagements dépendront du type de voirie, de sa charge en trafic et de son gabarit.

La CLDR a déjà défini les contours du projet et a notamment réfléchi à un « symbole » pour représenter la commune : le castor (emblème figurant sur le blason communal). Ce symbole sera accompagné d'un détail selon les spécificités du village.

Un travail plus précis devra au préalable, inventorier, localiser précisément, programmer et budgétiser les aménagements nécessaires.

La priorisation des entrées devra faire partie de la réflexion au moment de la concrétisation de la fiche. A l'image des ronds-points avec le cerf et le castor qui marquent la route principale traversant la commune, chaque entrée sera réfléchié selon l'importance qu'on lui donne.

Les cartes ci-dessous représentent les villages de la commune de Bièvre avec une localisation des entrées de village faites par la CLDR. Chacune d'elle est accompagnée d'une légende, ainsi que de propositions de thématiques liées au village, d'aménagements et parfois, d'une remarque. Les entrées sont divisées en deux catégories : les entrées principales et les entrées secondaires. Les entrées principales sont généralement les plus fréquentées, tandis que les entrées secondaires peuvent être moins fréquentées ou situées sur la même route que les entrées principales, marquant ainsi l'accès au cœur du village.

Carte des entrées identifiées pour chaque village, et propositions de thématiques et d'aménagements :



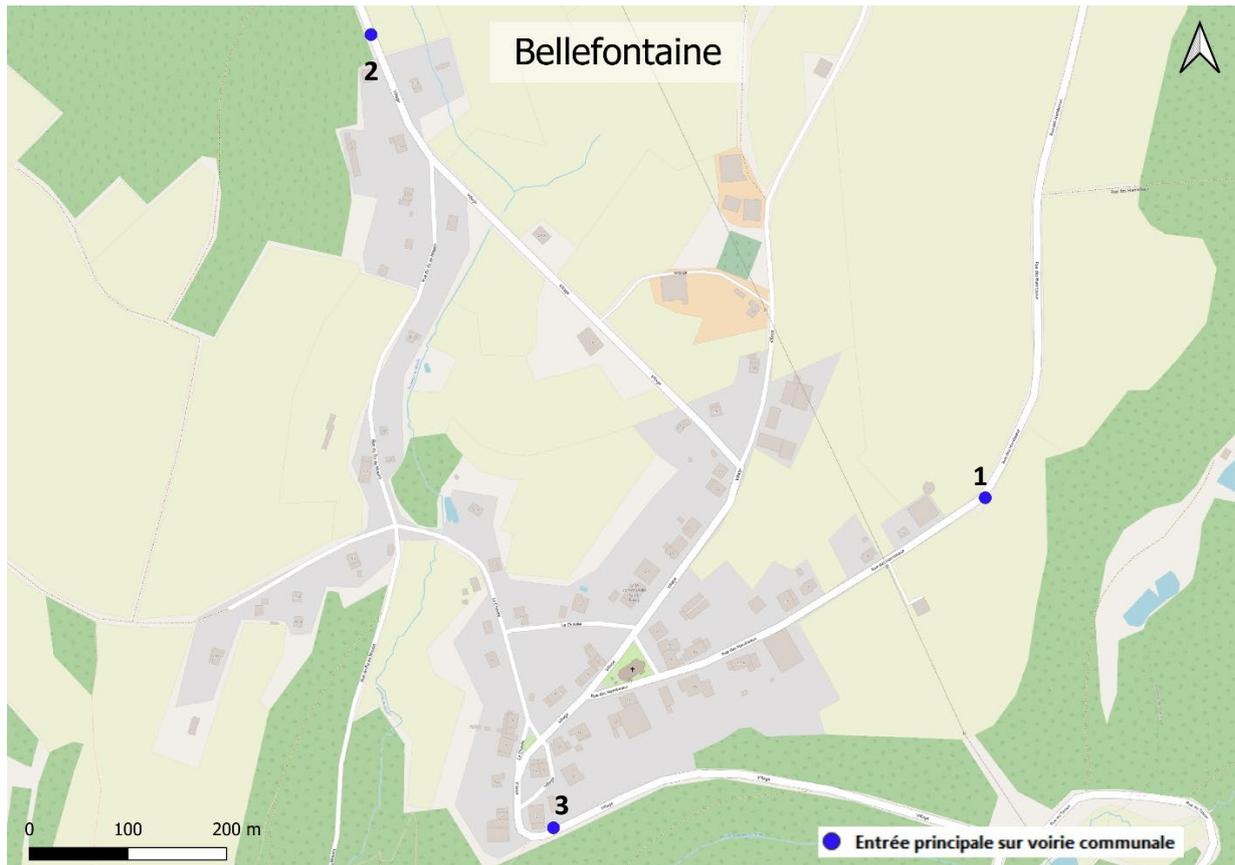
Baillamont

2 entrées sur voirie régionale

Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Lavoir rue Jominot : castor qui lave des vêtements

Remarque : Sur la voirie régionale, la vitesse doit être limitée avant le panneau « village fleuri » ou alors il faut déplacer le panneau.



Bellefontaine

3 entrées sur voirie communale

Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Fontaine : Castor sourcier
- Moulin : Castor meunier
- Vignoble : Castor vigneron

Aménagement envisagé : bordure fleurie à l'entrée 1



Bièvre

2 entrées sur voirie communale et 3 entrées sur voirie régionale

Thématiques liées au village :

- Zoning et commerces
- Tennis et foot
- Prajy (confrérie)
- Entreprenariat

Aménagements envisagés :

- **Entrée 1** : Castor qui prend le train
- **Entrée 2** : Castor qui joue au tennis
- **Entrée 3** : Castor qui mange des frites + PRAJY
- **Entrée 4** : Castor avec un casque de chantier
- **Entrée 5** : Castor avec un ballon de foot



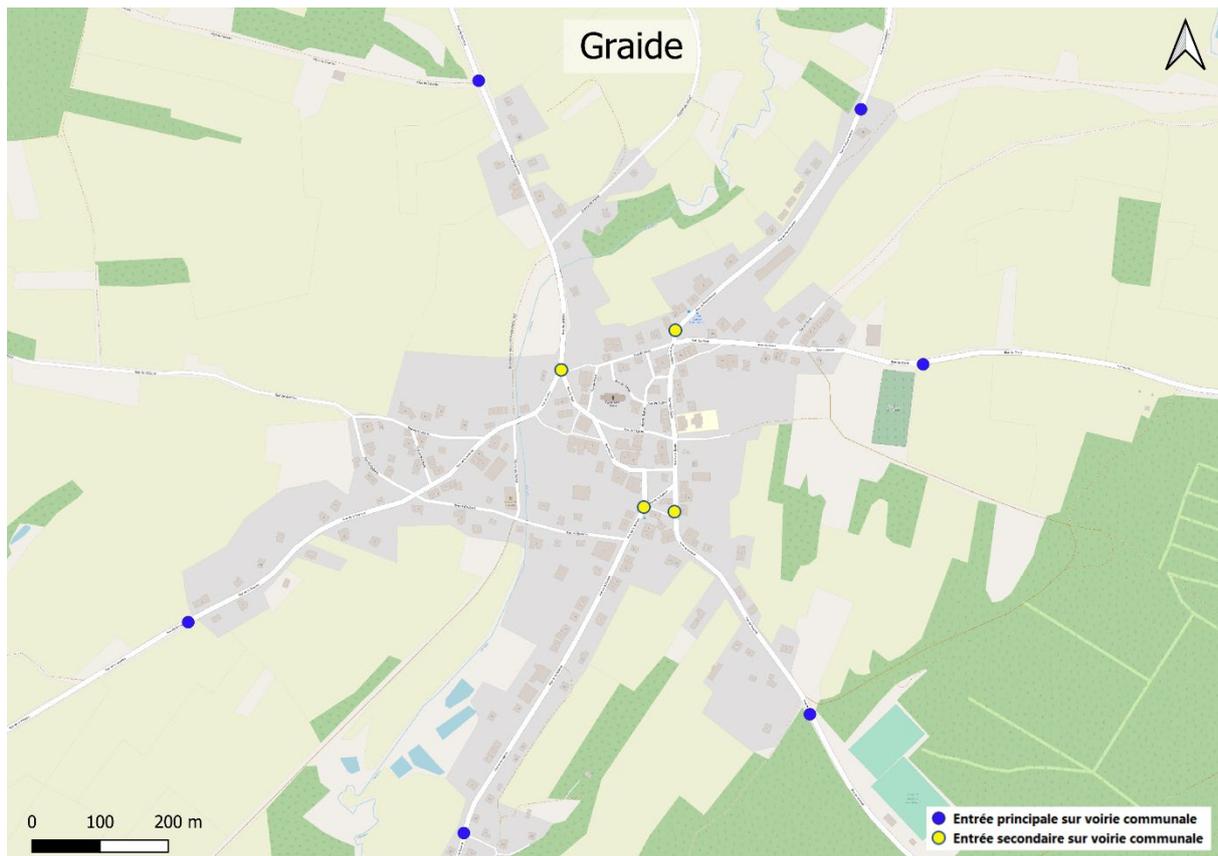
Cornimont

2 entrées principales (1 et 3) et 2 entrées secondaires sur voirie communale (2 et 4)

Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Chapelle de la Scaire : Castor pèlerin
- Porte de la Semois : Castor absent
- Point de vue Hamay : Castor avec des jumelles
- Père Noël : Castor déguisé en père Noël

Aménagements envisagés : Ralentisseur à l'entrée 1



Graide

4 entrées secondaires pour délimiter le cœur de village

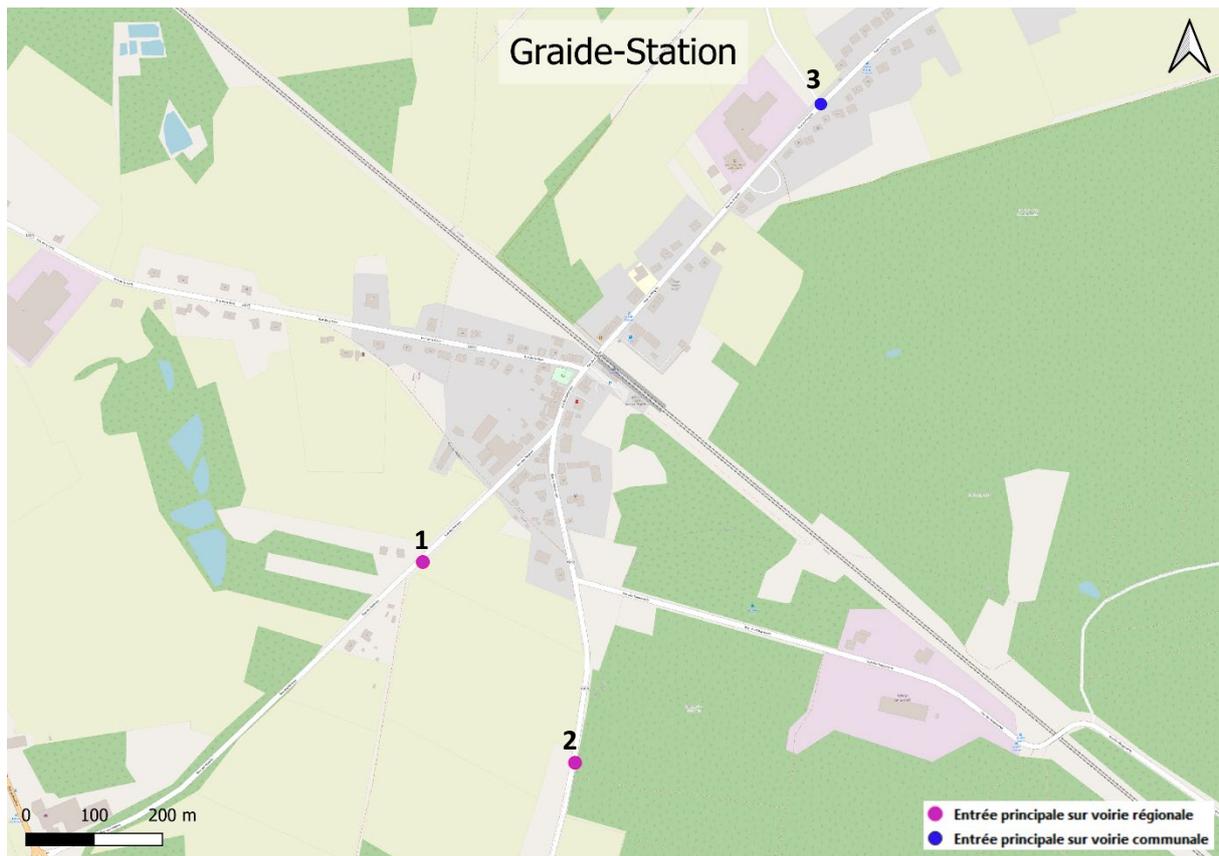
6 entrées principales sur voirie communale pour marquer le début du village

Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Menuiserie : Castor menuisier
- Le jardin des Hiboux : Castor dormeur
- La réserve naturelle Roda : Castor absent
- Eglise, tour classée : Castor prieur
- Ravel : Castor à vélo

Remarque : Pour le moment, des casse-vitesses sont présents mais ne suffisent pas à ralentir les automobilistes.

Aménagements envisagés : rétrécissements aux entrées



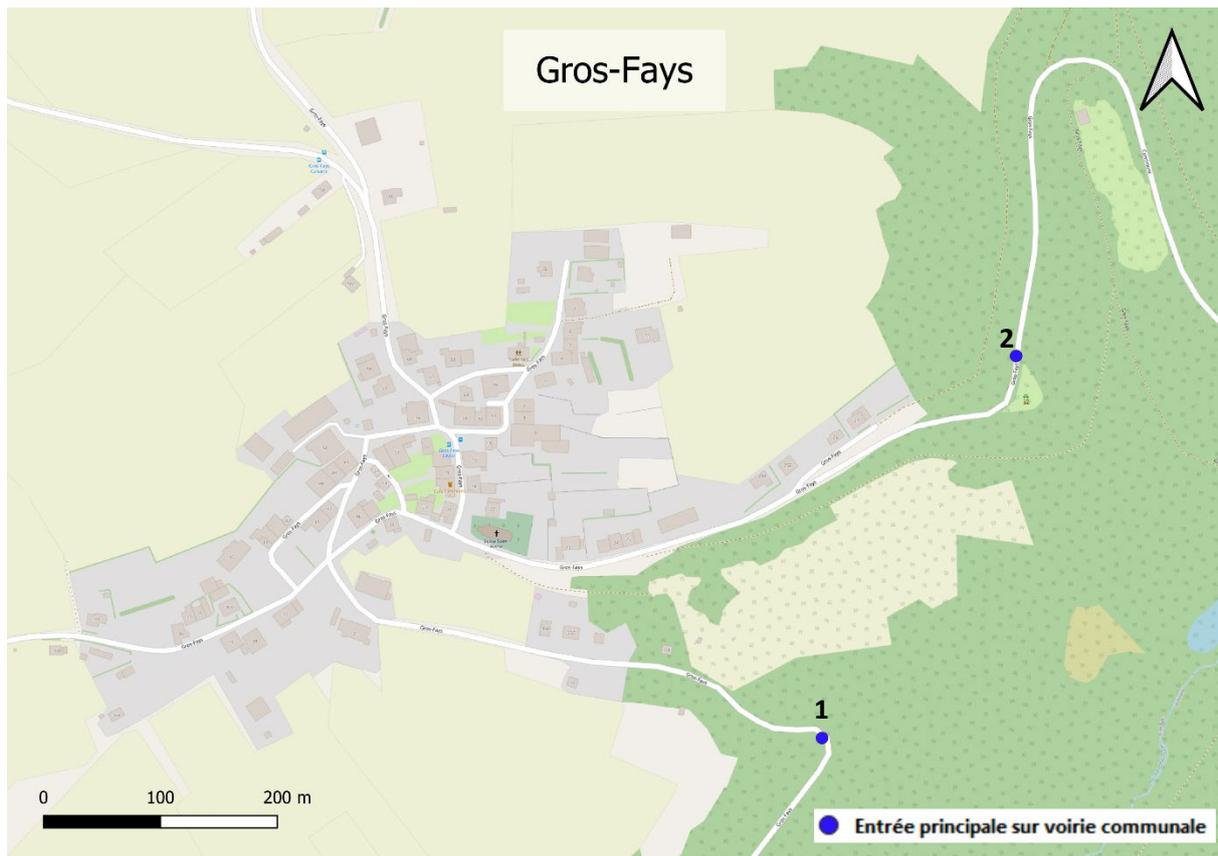
Graide-Station

2 entrées sur voirie régionale et 1 entrée sur voirie communale

Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Train : Castor qui prend le train avec un sac à dos
- Gaston Lucy : Castor barbu

Remarque : un peu après l'entrée 2, les accidents sont fréquents. L'entrée 3 a été ajoutée pour marquer la délimitation entre le village de Graide et le village de Graide-Station.



Gros-Fays

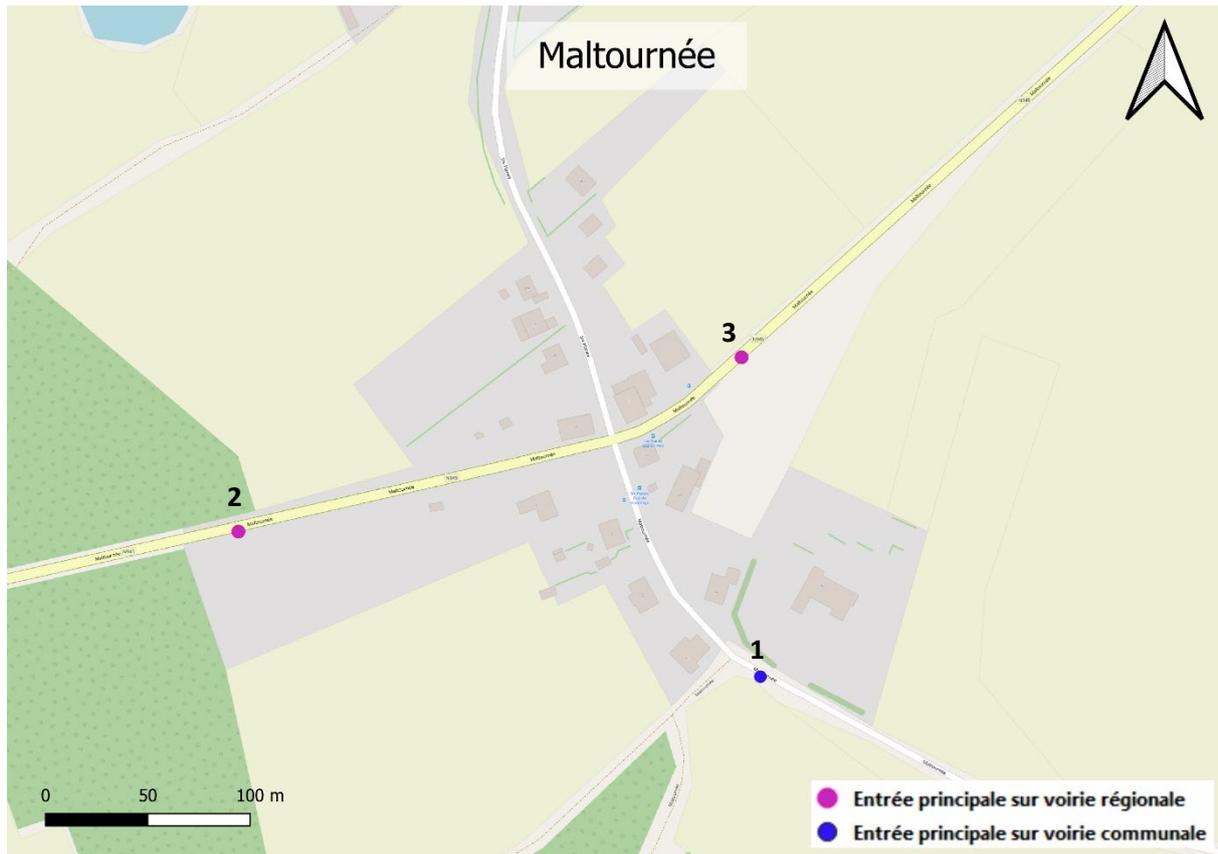
2 entrées sur voirie communale

Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Tabac : Castor qui fume
- Château : Castor chevalier (**Entrée 1**)
- Moulin : Castor meunier

Aménagements envisagés :

- **Entrée 2** : Double face Cornimont ou panneau visuel
- Placer un castor avec une poubelle entre les deux communes



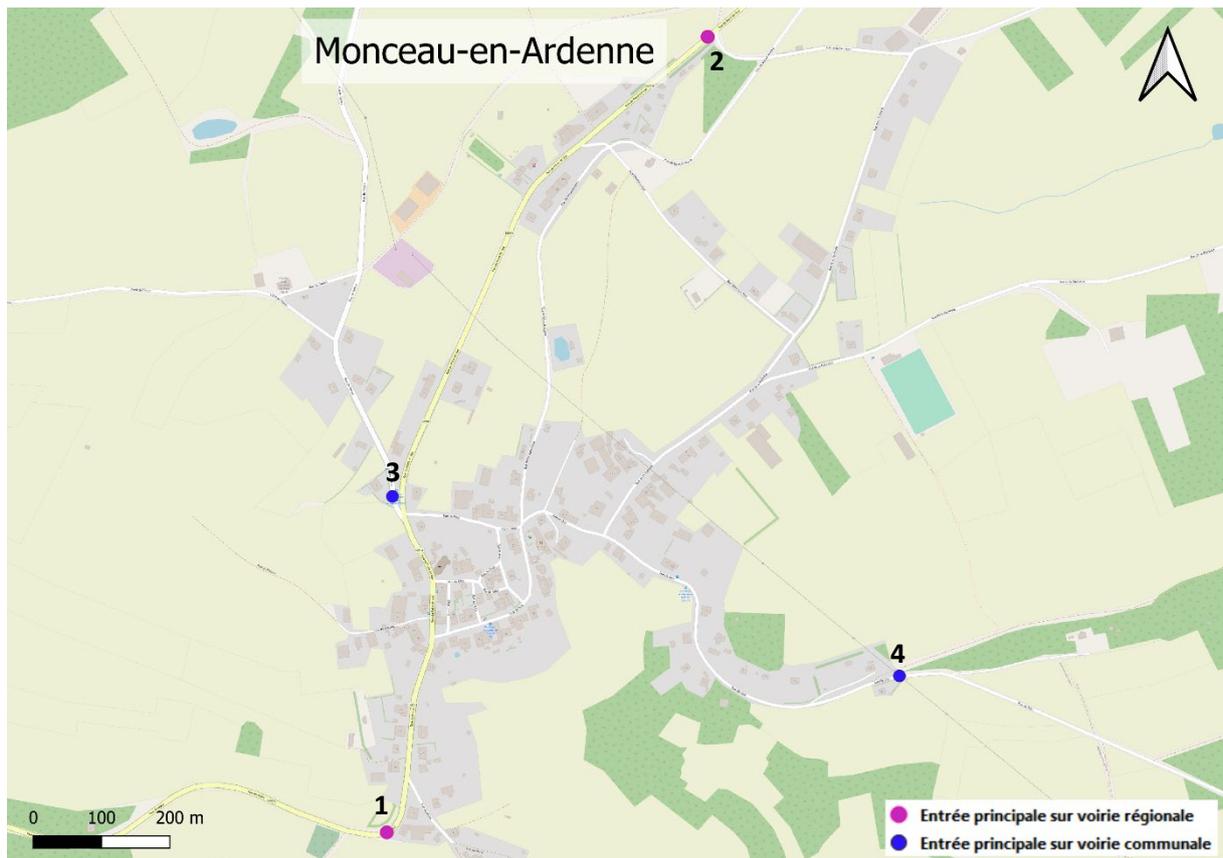
Maltournée

2 entrées sur route régionale et 1 entrée sur route communale

Remarque : Gros enjeux de sécurité à l'entrée 1 donc il faudra réfléchir à un aménagement.

Thématiques liées au village :

- Malle poste : Castor facteur



Monceau en Ardenne

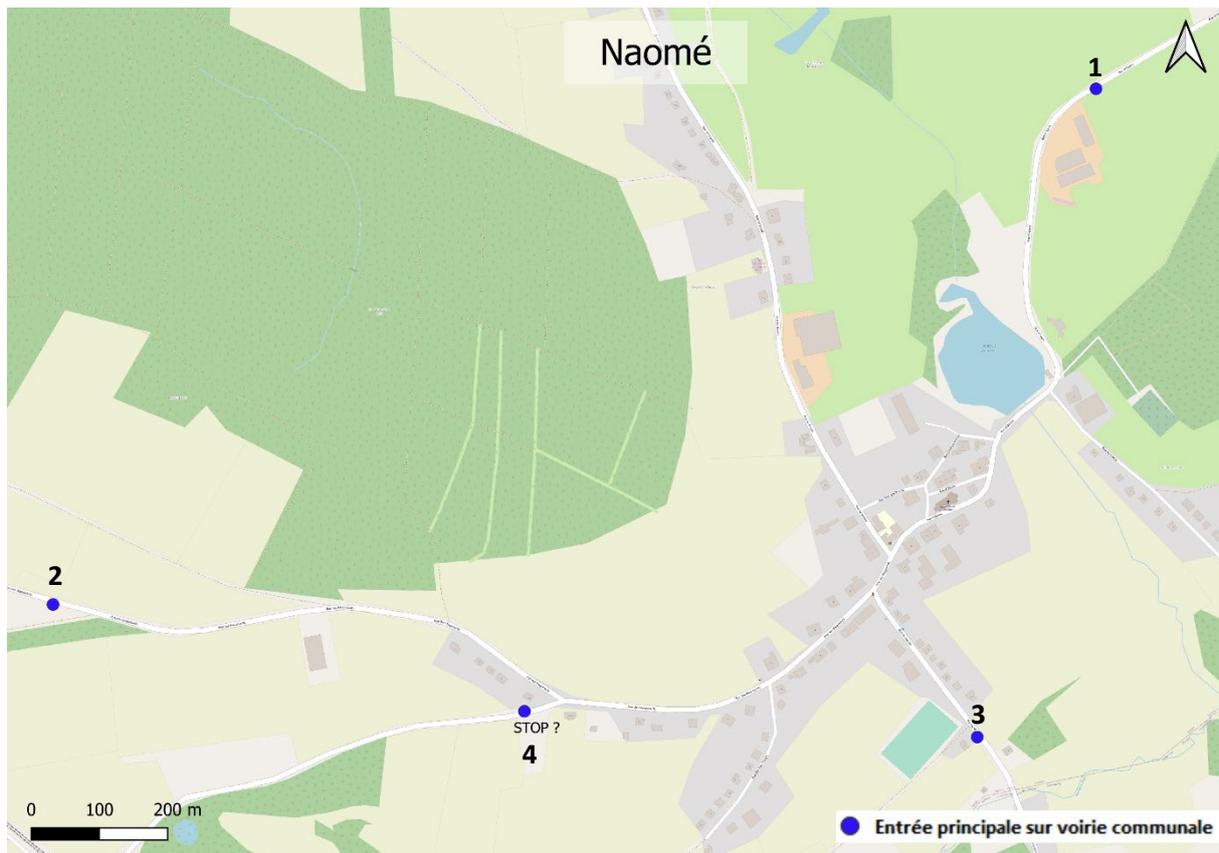
2 entrées sur voirie régionale et 2 entrées sur voirie communale

Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Moulin : Castor meunier
- Compostelle : Castor avec sac à dos

Aménagements envisagés :

- rétrécissements
- **Entrée 1** : Panneau style acier corten avec le nom du village
- **Entrée 2** : Nom du village
- **Entrée 3** : Œuvre d'art
- **Entrée 4**: Rétrécissement et casse vitesse



Naomé

4 entrées sur voirie communale

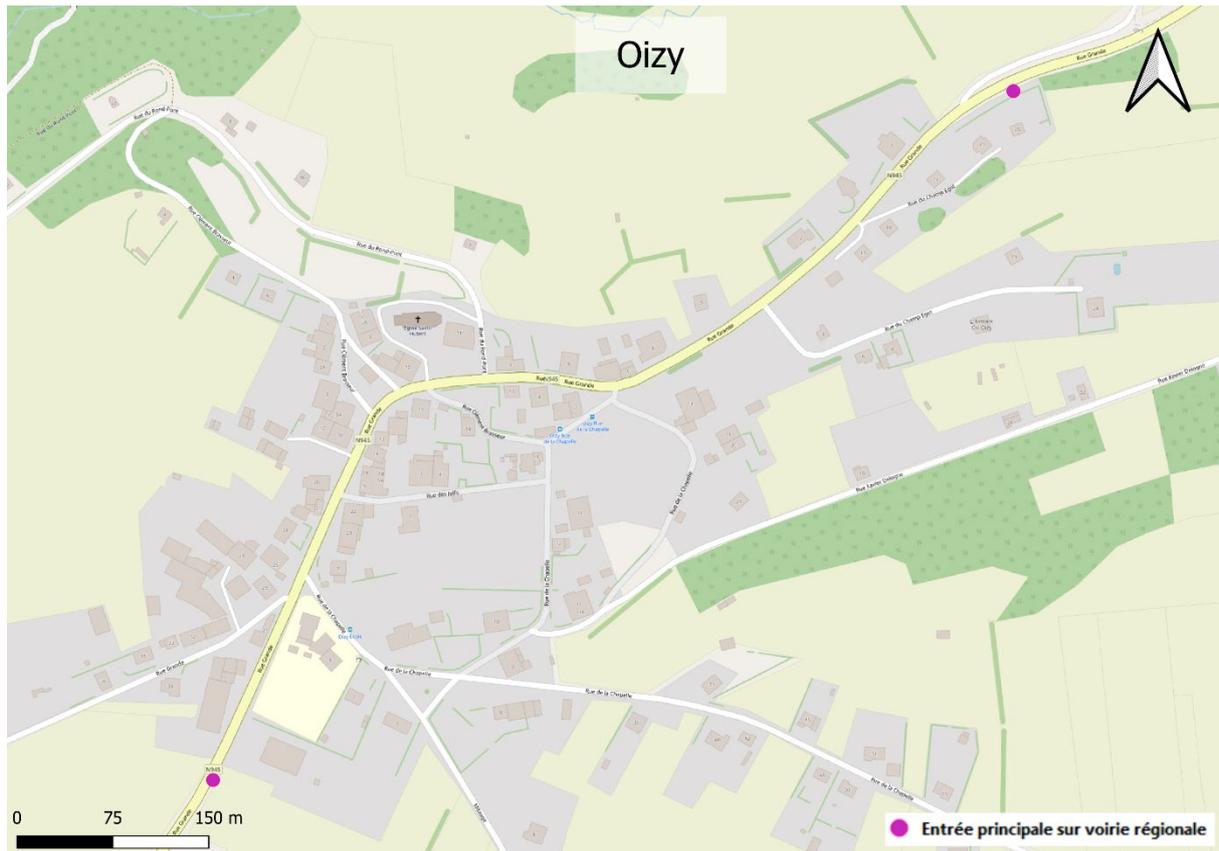
Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Porcherie : Castor avec un cochon (**Entrée 1**)
- Château : Castor chevalier (**Entrée 2**)
- Pêche : Castor pêcheur (**Entrée 3**)

Remarque : besoin de sécurité plutôt dans le centre du village

Aménagements envisagés :

- Plateau près de l'école au centre du village.
- Panneau stop (voir carte) pour ralentir lors de l'entrée dans le village ? Ou garder la priorité de droite ?

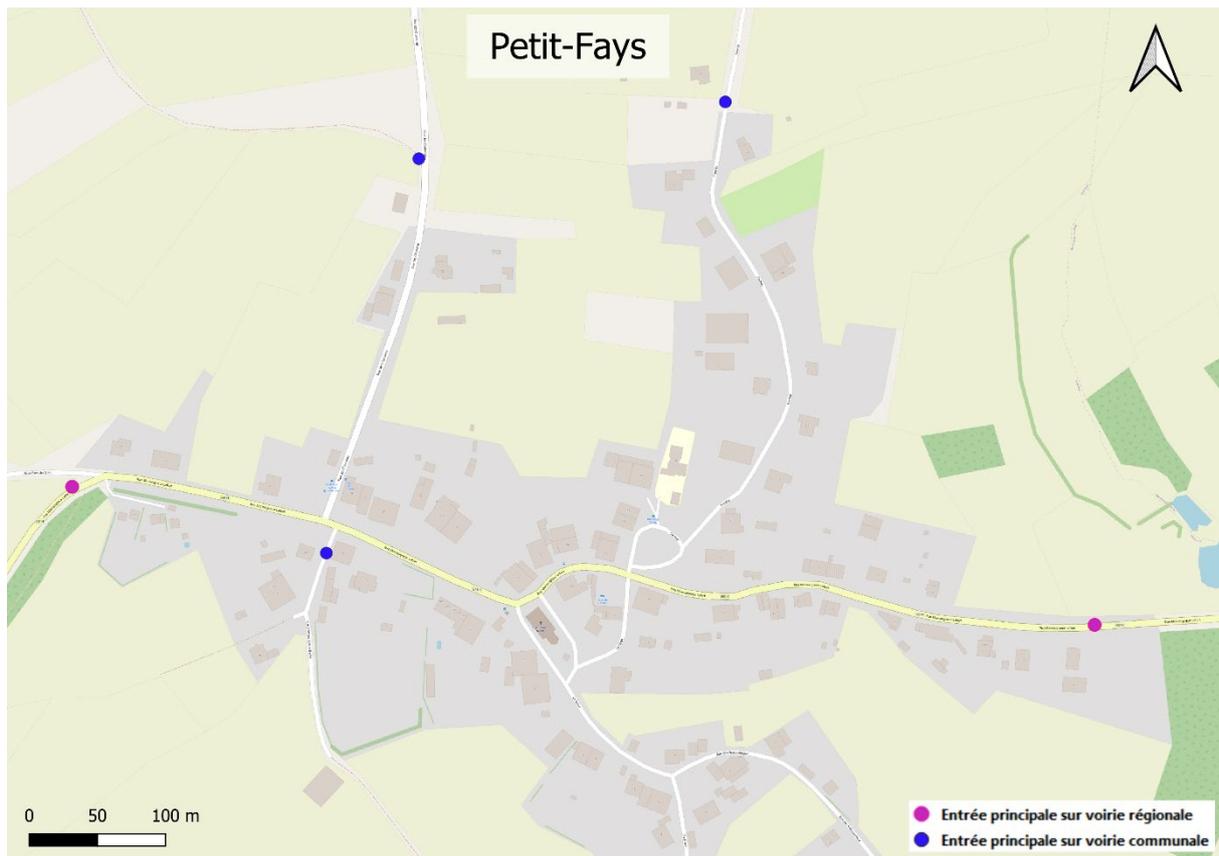


Oizy

2 entrées sur voirie régionale

Idées de choix de castors en fonction des thématiques du village :

- Chapelle : Castor pèlerin
- Eglise : Castor prier
- Marronniers et tilleuls : Castor qui respecte les arbres



Petit-Fays

2 entrées sur voirie régionale et 3 entrées sur voirie communale

Thématiques liées au village :

- Ruches
- Tabac de la Semois
- Chevaux de trait
- La maison bleu
- Artisans (vitraux, fer, vannerie, ...)
- Festival + Courtisarts
- Balade la Roche mouselle

Aménagements envisagés : Rétrécissements

En ce qui concerne **Six-Planes**, **Les Misères** et **Mon Idée**, il n'y a rien à signaler.

2. Justification du projet

Lors des consultations villageoises, les citoyens ont mis en avant le manque de sécurité routière aux entrées de villages dû à la vitesse des automobilistes, le manque de fleurissement des villages et le manque d'identités communale et villageoise (œuvre, totem, ...).

La vitesse importante des automobilistes dans les villages est un problème qui touche presque tous les villages de la commune de Bièvre. Malgré la présence d'aménagements à certaines entrées de villages, les automobilistes ne lèvent pas le pied, d'autant plus que certains villages sont utilisés comme raccourcis par les GPS pour se rendre à Vresse-sur-Semois.

Par ailleurs, les entrées de village ne sont pas toujours clairement définies et mises en valeur. Il manque des fleurissements et des panneaux représentant l'identité communale et villageoise. Les entrées ne sont donc pas conviviales, ni accueillantes alors que c'est ce que voient en premier les personnes en entrant dans le village.

L'installation d'aménagements au niveau de la voirie, de ses abords, des plantations et de la signalétique ((œuvres d'art, totems, panneau en acier Corten, ...)) permettra une meilleure régulation de la vitesse des automobilistes et permettra d'identifier et de mettre en évidence l'identité communale et villageoise, en reprenant les spécificités du territoire et des villages, ce qui apportera un côté convivial et accueillant.

Les objectifs de ce projet sont à la fois d'ordre sécuritaire, touristique, environnemental et économique. En effet, les buts principaux de ce projet sont de garantir la sécurité dans les villages, de mettre en avant l'identité communale et villageoise et d'embellir les entrées des villages, en mettant une priorité sur des aménagement favorisant la biodiversité, ce qui rencontre les objectifs définis dans la stratégie de développement communal.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif stratégique 1	Créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants
Objectif opérationnel 1.2	En fédérant et en intégrant les habitants, des plus jeunes aux plus âgés
Objectif opérationnel 1.3	En renforçant la communication depuis et vers les citoyens, et entre les acteurs du territoire
Objectif stratégique 3	Ancrer une économie durable par la mise en valeur des ressources du territoire
Objectif opérationnel 3.2	En impulsant un tourisme "à pas d'hommes" basé sur les spécificités patrimoniales du territoire
Objectif stratégique 5	Favoriser la transition environnementale
Objectif opérationnel 5.1	En développant des initiatives et des liaisons de mobilité douce en toute sécurité
Objectif stratégique 6	Préserver l'identité rurale des villages
Objectif opérationnel 6.1	En développant un habitat cohérent et raisonné sur le territoire

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Plan stratégique transversal (2019-2024)** : Garantir la qualité de vie à tous nos habitants, à chaque moment de leur vie et garantir un lieu de vie agréable.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	Identification des habitants au territoire
ENVIRONNEMENT	Amélioration du cadre de vie des habitants et augmentation de la biodiversité
ÉCONOMIE	Développement de l'attractivité de la commune

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>Objectif 15 – Vie terrestre : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres – Veiller à exploiter les écosystèmes de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser les processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides.</p>

5. Localisation et statut

- **Localisation** : Voir description du projet
- **Statut de propriété** : Voiries communales et régionales
- **Statut au plan de secteur** : Multiples

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune de Bièvre
- **Partenaires** : Zone de police, CLDR, habitants, Office du tourisme, SPW, Centre culturel

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire étant donné que l'amélioration de la sécurité dans les villages et l'amélioration de la convivialité ont fortement été demandées par les citoyens.

État du dossier

Première identification des entrées de villages effectuée.

Programme des travaux et/ou aménagements

A déterminer lorsque les aménagements seront décidés.

Planification

- Un travail plus précis devra au préalable, inventorier, localiser précisément, programmer et budgétiser les aménagements à réaliser, avec comme objectif de choisir une entrée par village.
- Aménagement des entrées de village.

Démarches administratives à réaliser

Contacts préalables avec les gestionnaires de voirie, notamment les voiries régionales.

Réunion de travail avec la zone de police.

Obtention des permis nécessaires à la bonne réalisation du projet.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Entretien des aménagements.

8. Estimation globale du coût

Dans le cadre de l'estimation financière et de la prise en charge par le développement rural, il est proposé de retenir l'aménagement d'une entrée par village, la plus structurante et significative. Cela représente donc l'aménagement de 12 entrées de village. Le budget par entrée de village est estimé à 40.000 € HTVA.

Les autres entrées de villages seront réalisées en fonction des opportunités qui se présenteront et feront l'objet d'un budget spécifique.

Détails par coûts	Montant	Sources de financement
Aménagement des entrées de village	480.000 €	DGARNE-DDR Catégorie 5 – Espaces publics 60 % (plafond à 300.000 €)
Honoraires (étude préalable)	25.000 €	
Total HTVA	505.000 €	
TVA (21 %)	106.050 €	
Total TTC	611.050 €	Possibilité de subventionnement complémentaire ou alternatif : appels à projets spécifiques Solde pris en charge par la commune

Projet rémunérateur : Non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateur de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Aménagement des entrées de villages	12	Commune de Bièvre

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Sentiment d'appartenance au territoire	75%	Commune de Bièvre (enquête)

10. Mesure en faveur de la résilience locale et de la transition [notice évolutive]

Mesure pour répondre aux risques et contraintes identifiés au point 5 (localisation et statut) :

La mise en valeur se fera dans un esprit d'aménagement vert et durable. L'objectif étant de mettre en valeur les entrées de village, les aménagements seront qualitatifs et intégrés au milieu rural, caractérisant le territoire communal. Le symbole identitaire fera référence au patrimoine et/ou à l'histoire local.

Mesure en faveur de la bonne gestion des eaux :

- **Eléments quantitatifs généraux du dossier :**
 - o Superficie totale de la parcelle :
 - o Superficie initiale non bâtie sur la parcelle :
 - o Superficie finale non bâtie sur la parcelle :Ces superficies ne sont pas applicables en tant que telles pour le présent projet.
- **Dispositif de temporisation des eaux ruisselant des surfaces imperméabilisées :**
 - o Dispositifs en place : /
 - o Mesures envisagées : /

Mesure en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles :

- Une attention particulière sera apportée au choix des matériaux pour les aménagements.
- Les dispositifs mis en place ne devraient pas entraîner de problématique particulière au niveau des ressources naturelles. En effet, il s'agit d'interventions ponctuelles et légères.

Mesure en faveur de la sobriété du projet :

- Conformément à la volonté de la CLDR, le nombre d'entrées village a été rationalisé pour cibler les localisations les plus pertinentes.
- Les aménagements proposés sont volontairement sobres avec des éléments identitaires qui se veulent légers et intégrés au contexte local.
- Les aménagements sécuritaires sont quant à eux choisis pour leur rapport coût/résultat.

Mesure en faveur de la biodiversité :

- Les plantations accompagnant l'aménagement des entrées de village seront choisies parmi les essences locales et en visant à amener une plus-value au niveau de la biodiversité.

Mesure en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet :

Le projet n'a pas de réel impact sur ces points particuliers.

Mesure de transition vers l'économie locale et circulaire :

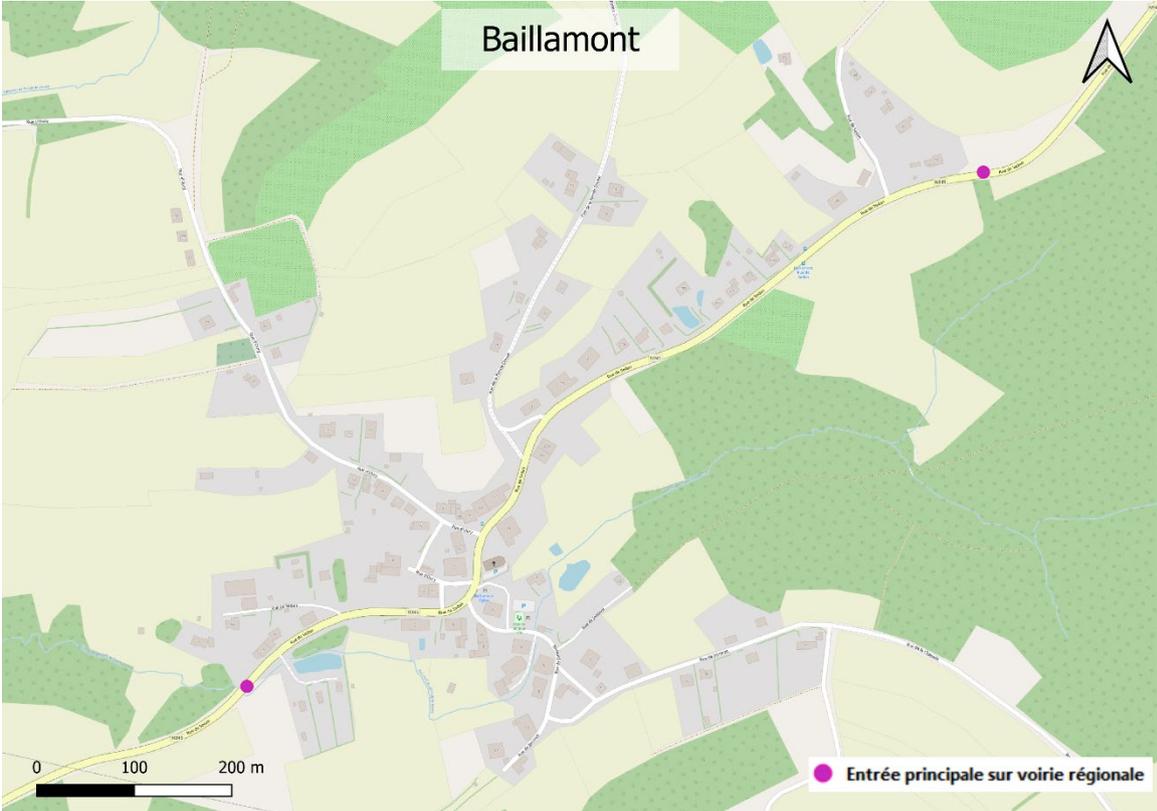
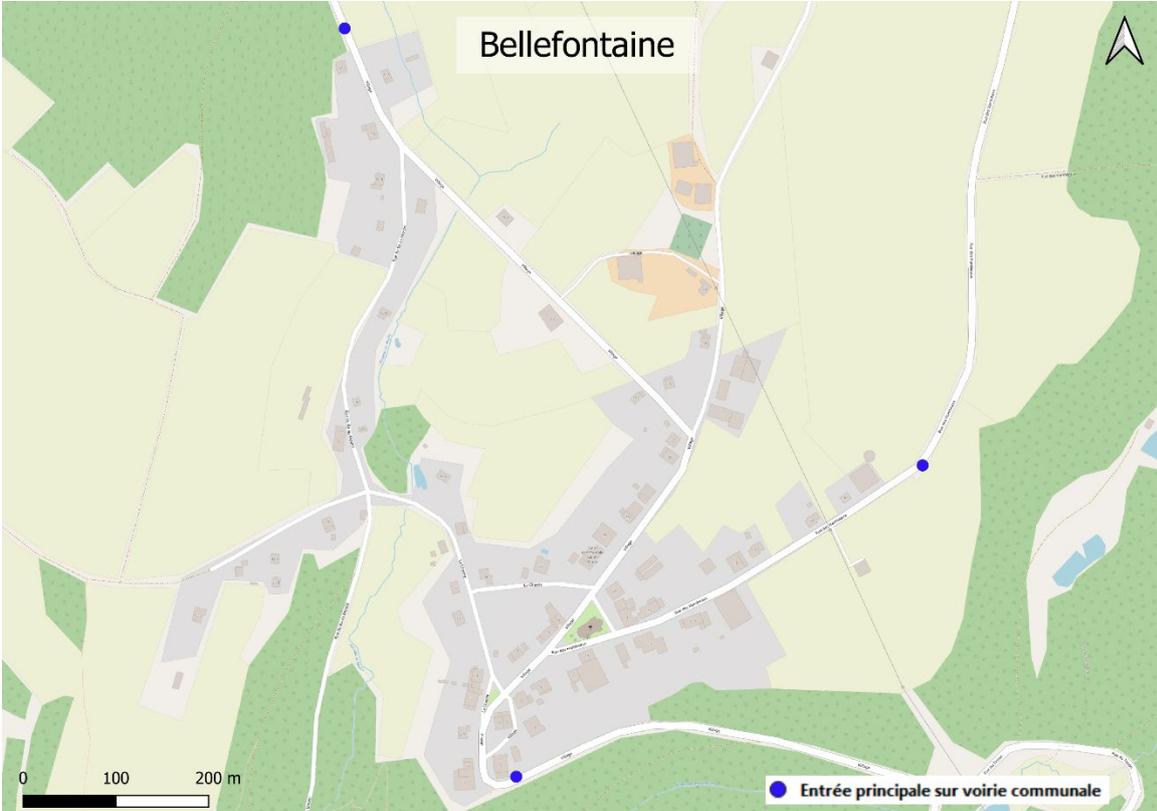
La Commune souhaite pouvoir inclure dans son cahier des charges le recours à des entreprises et matériaux locaux et/ou à des entreprises d'insertion sociale.

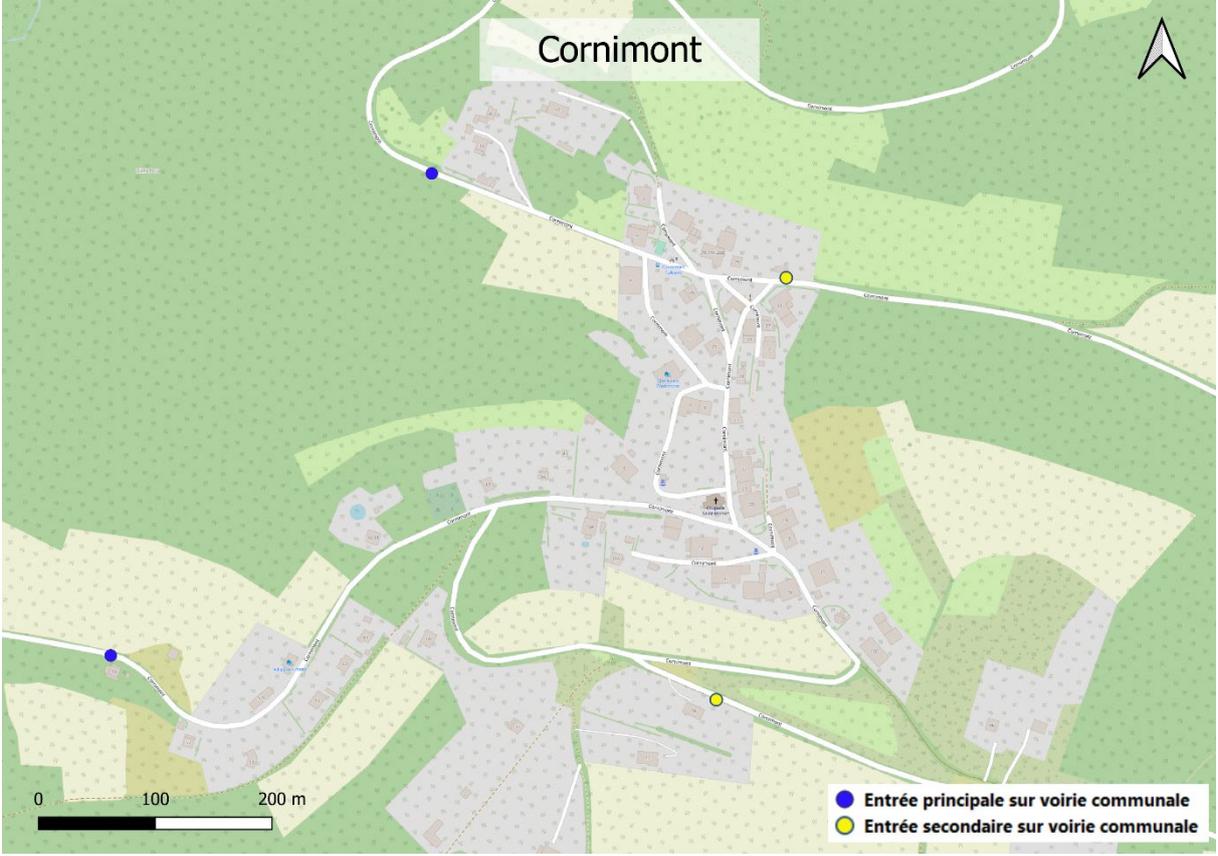
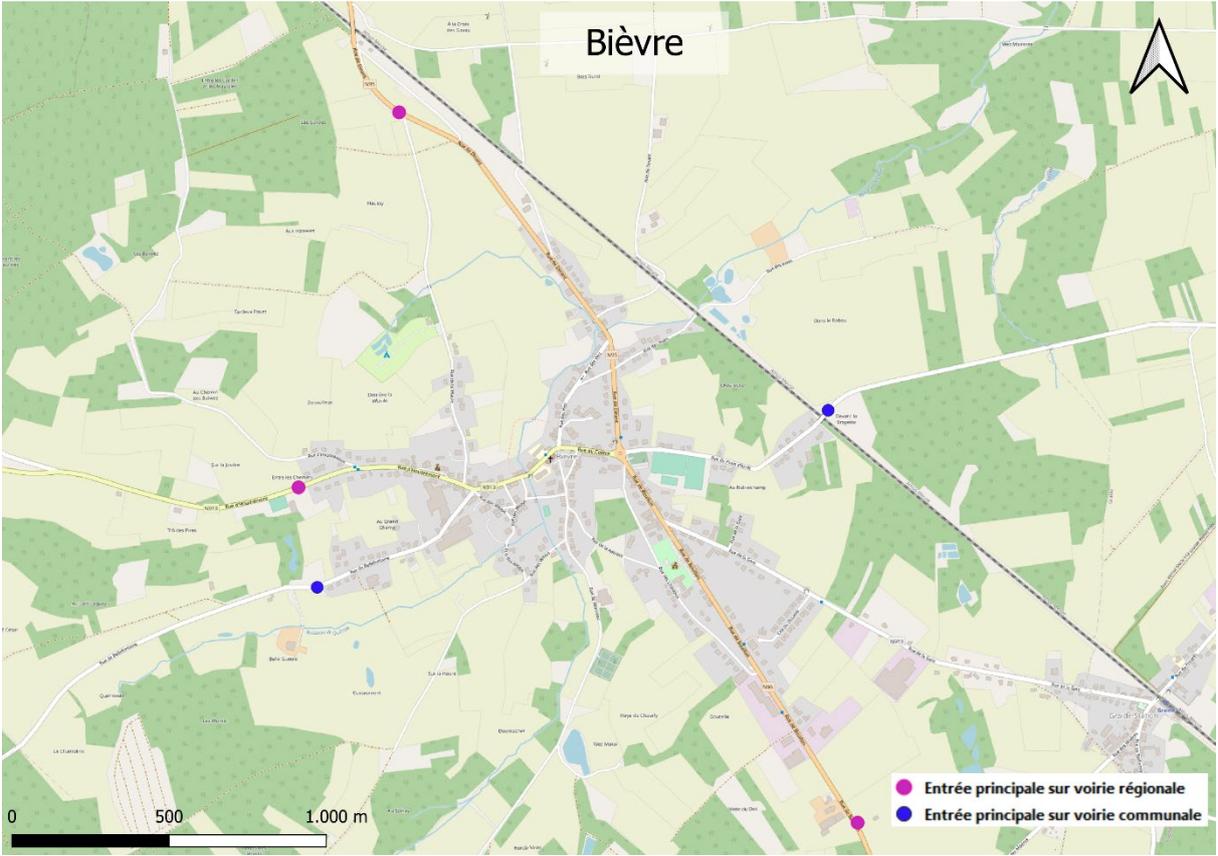
Intégration du projet dans l'environnement :

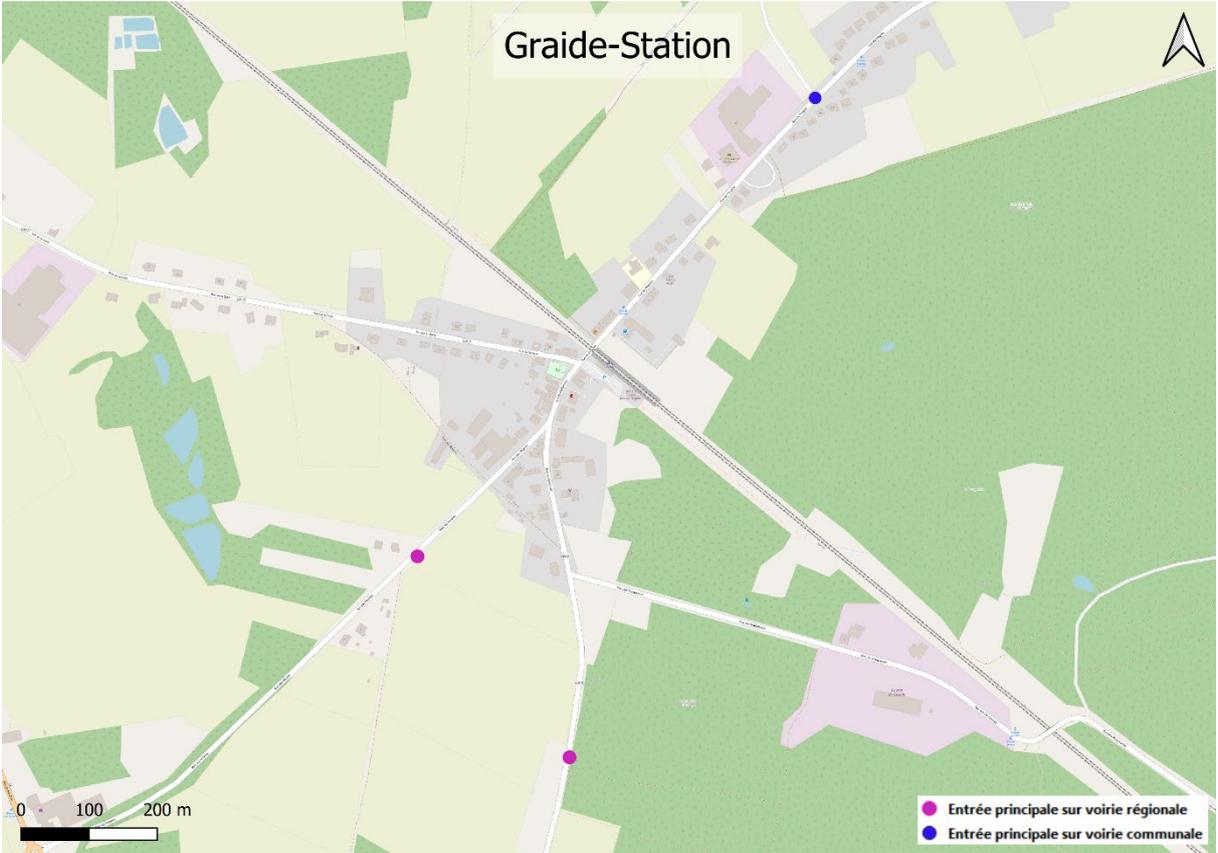
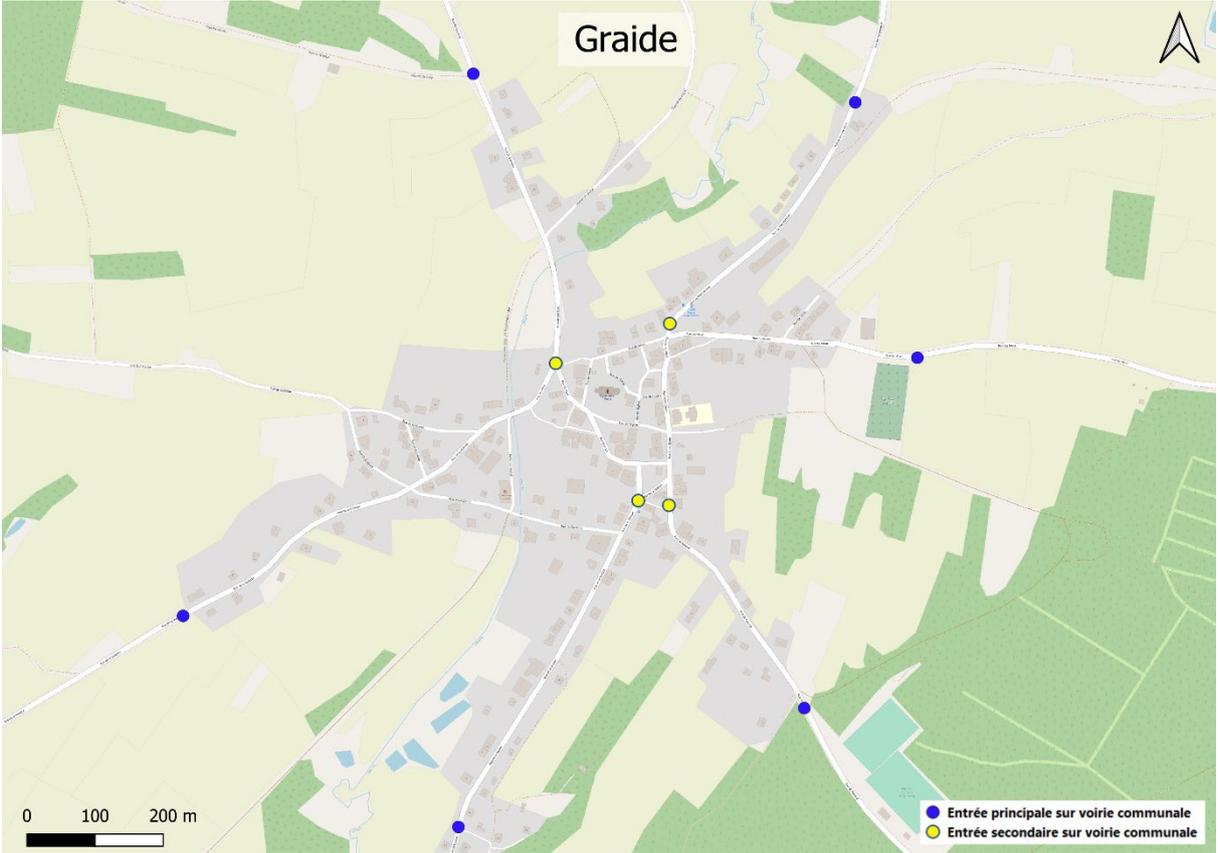
- **Impact positif ou négatif du projet sur le paysage :** mise en valeur des paysages aux entrées des villages
- **Impact sur le voisinage :** aucun impact spécifique à mentionner au niveau du voisinage
- **Mesures envisagées :** la mise en place de dispositifs harmonieux permettra leur bonne intégration dans l'environnement

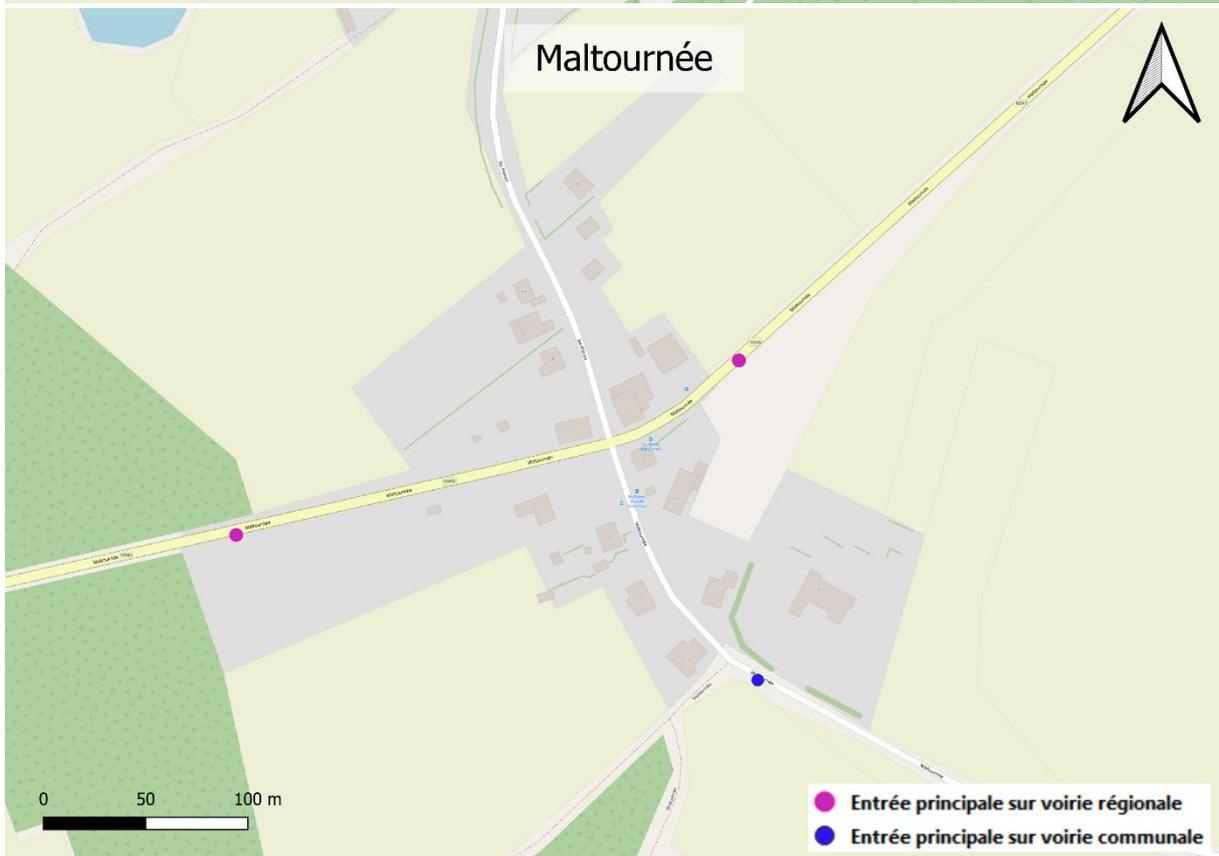
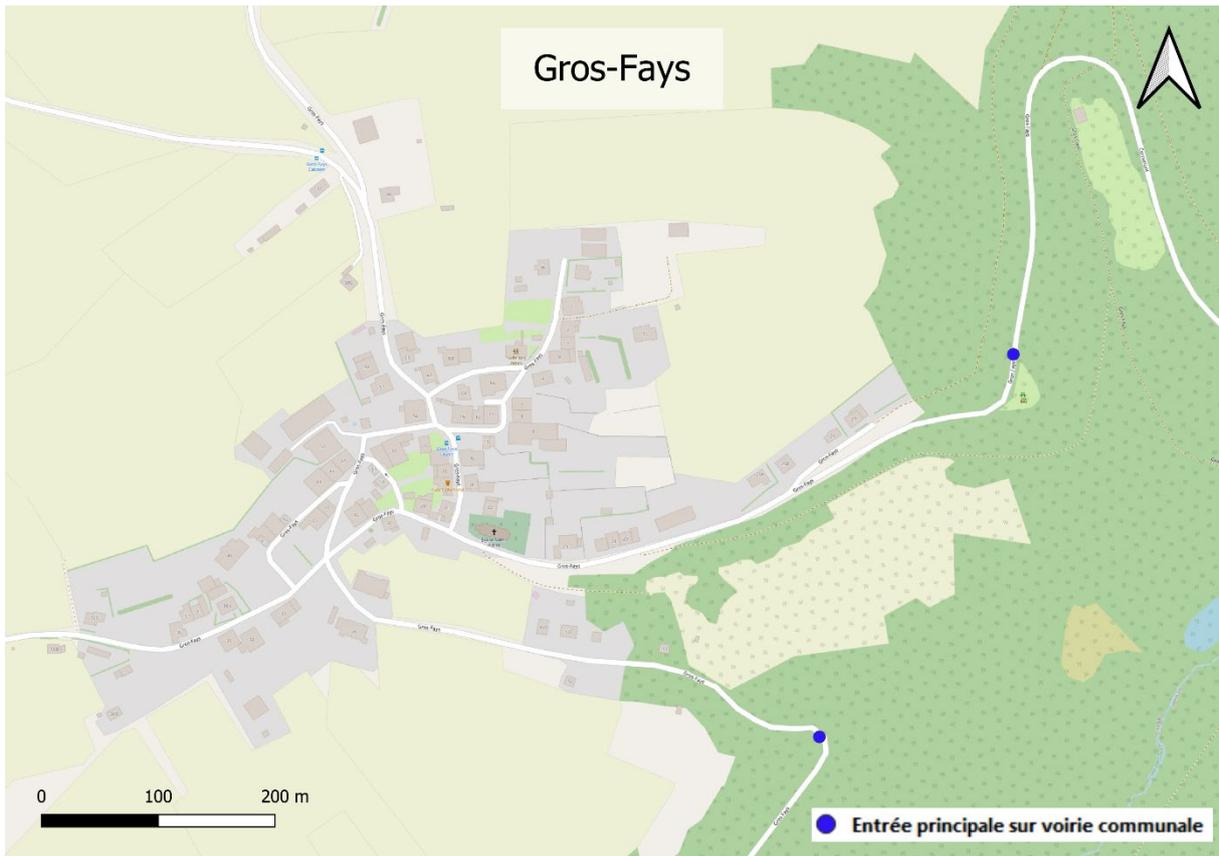
11. Annexes

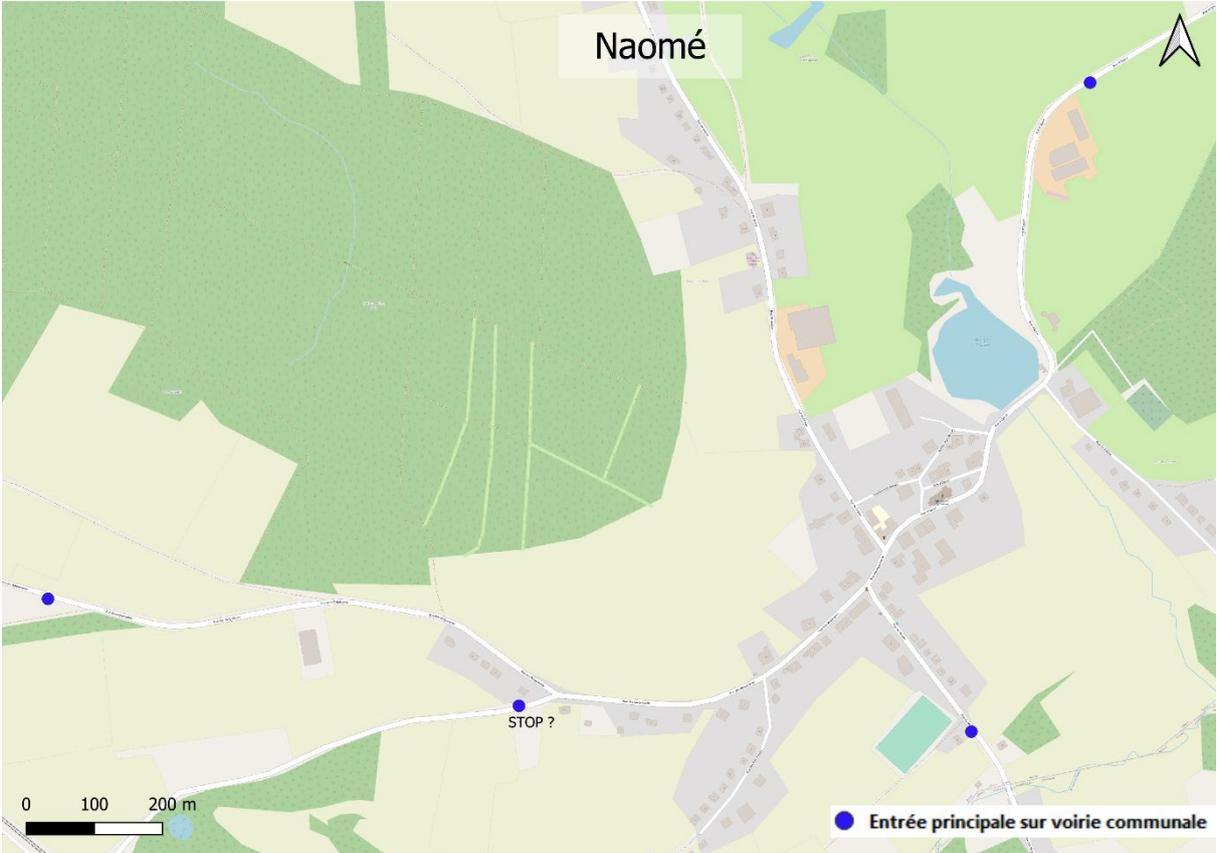
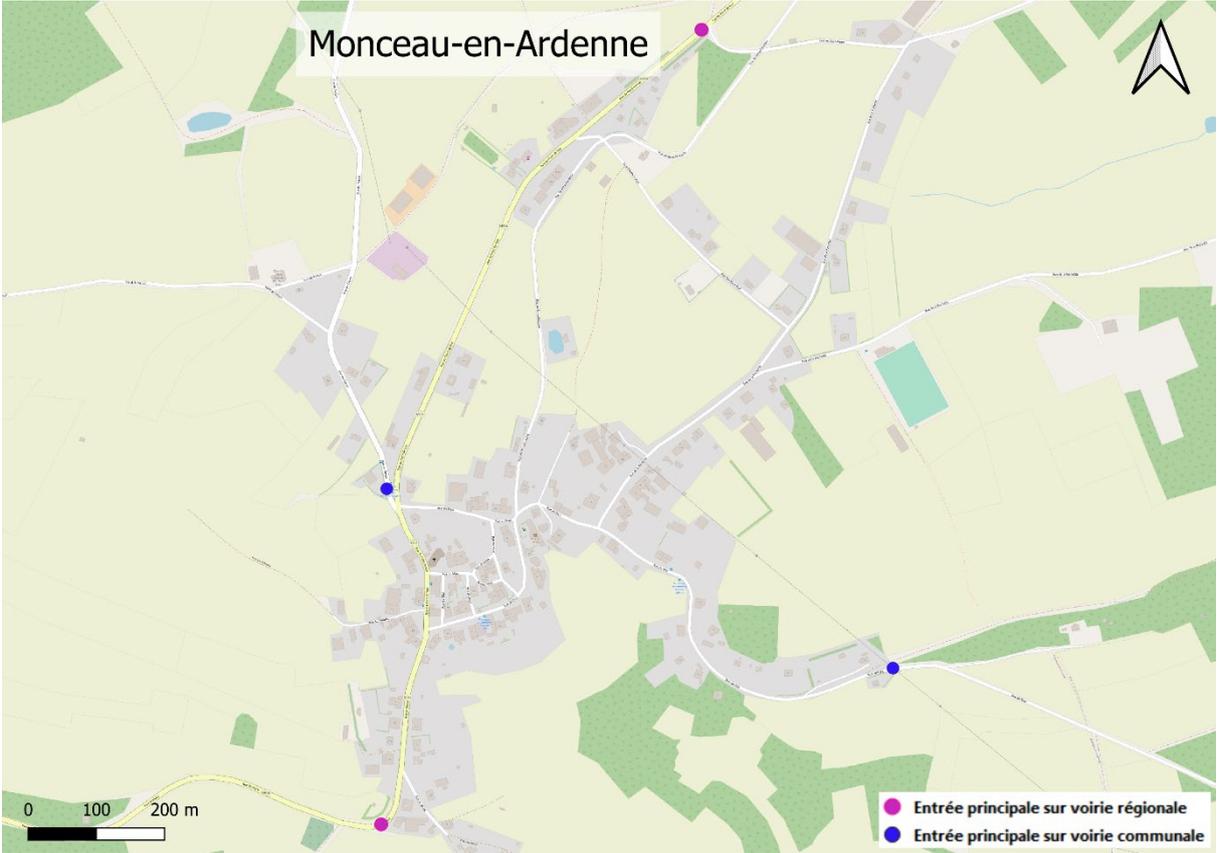
Annexe 1 : Plan de situation

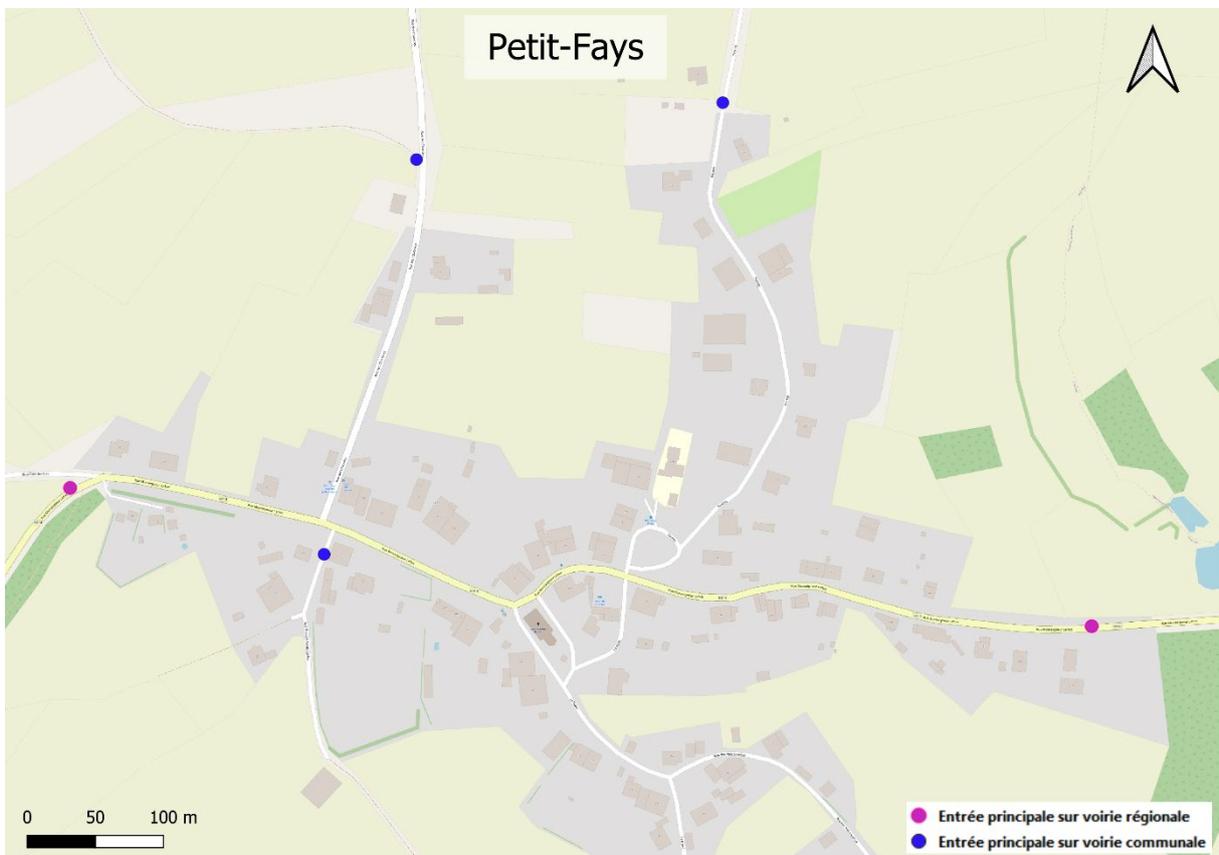
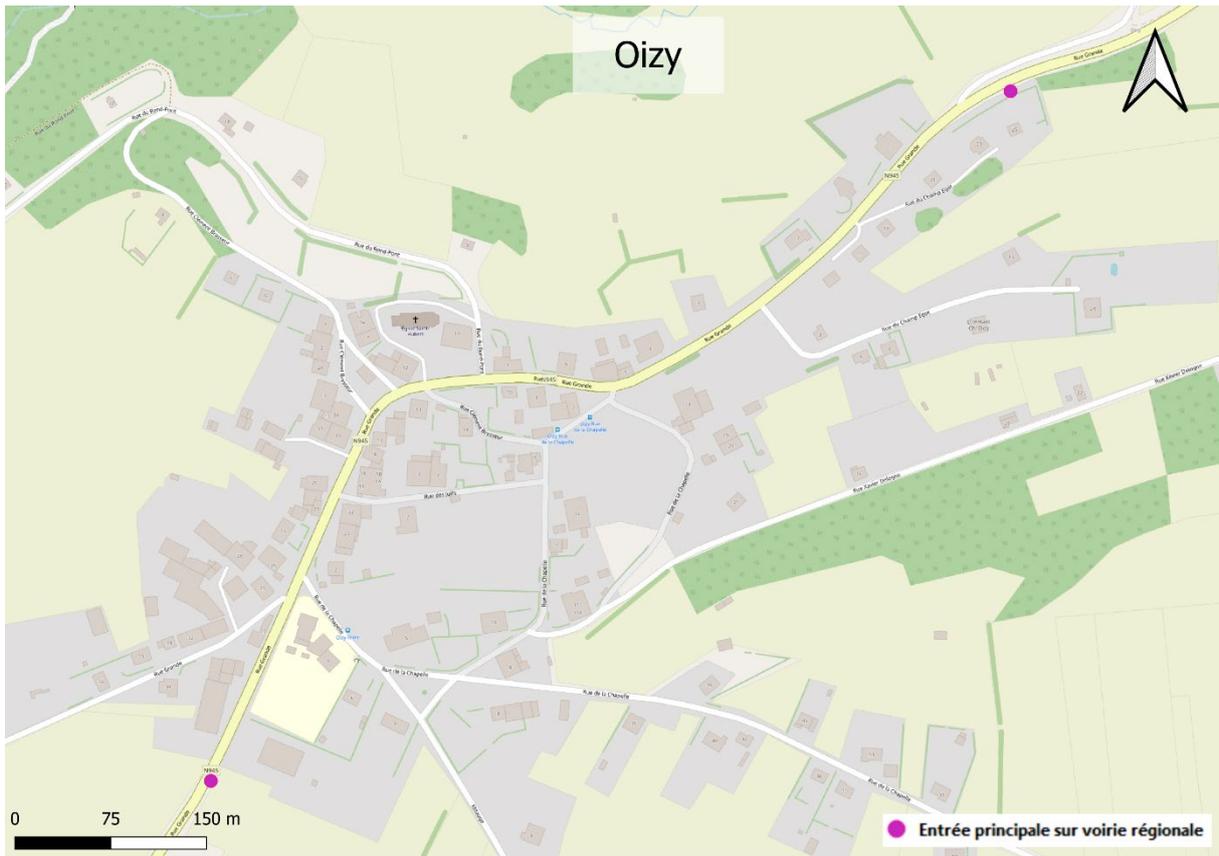




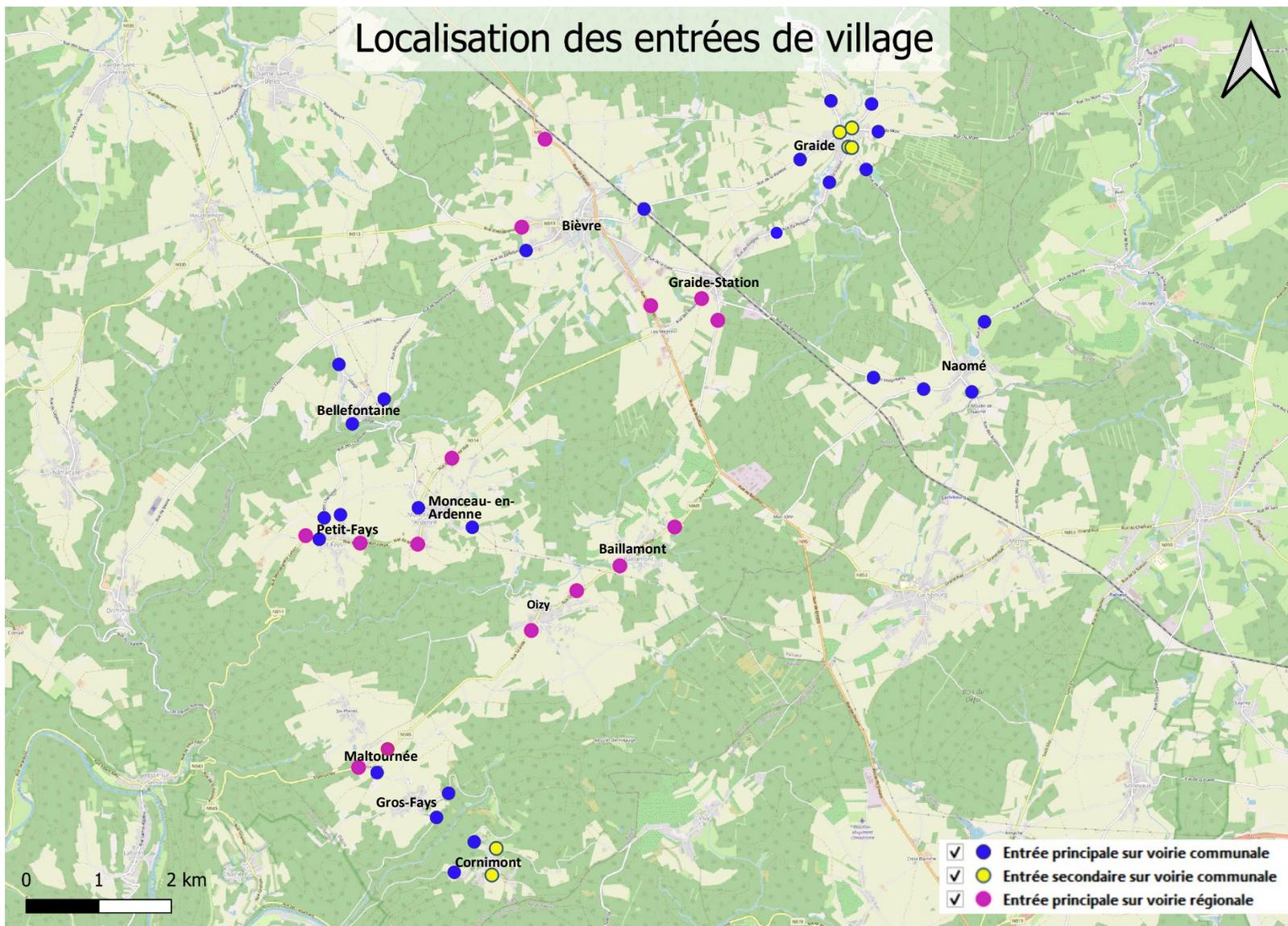




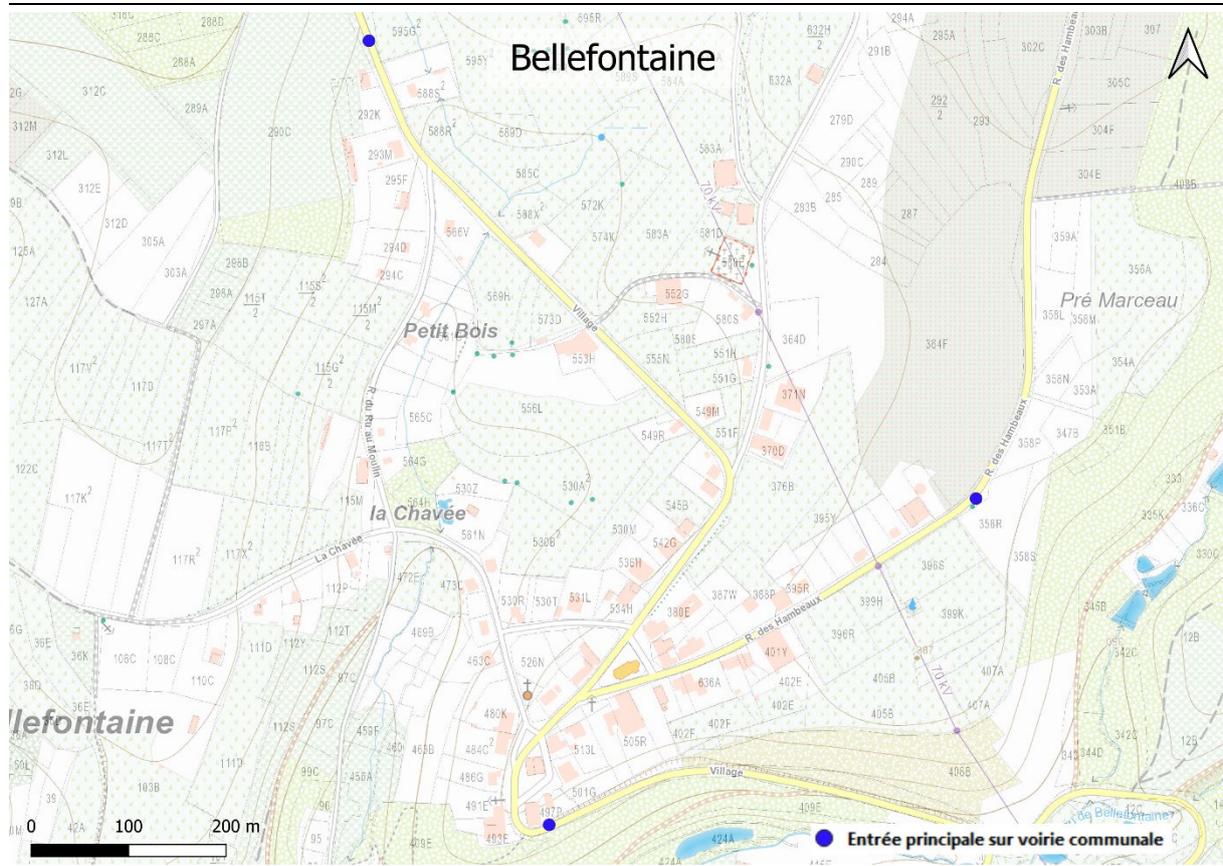
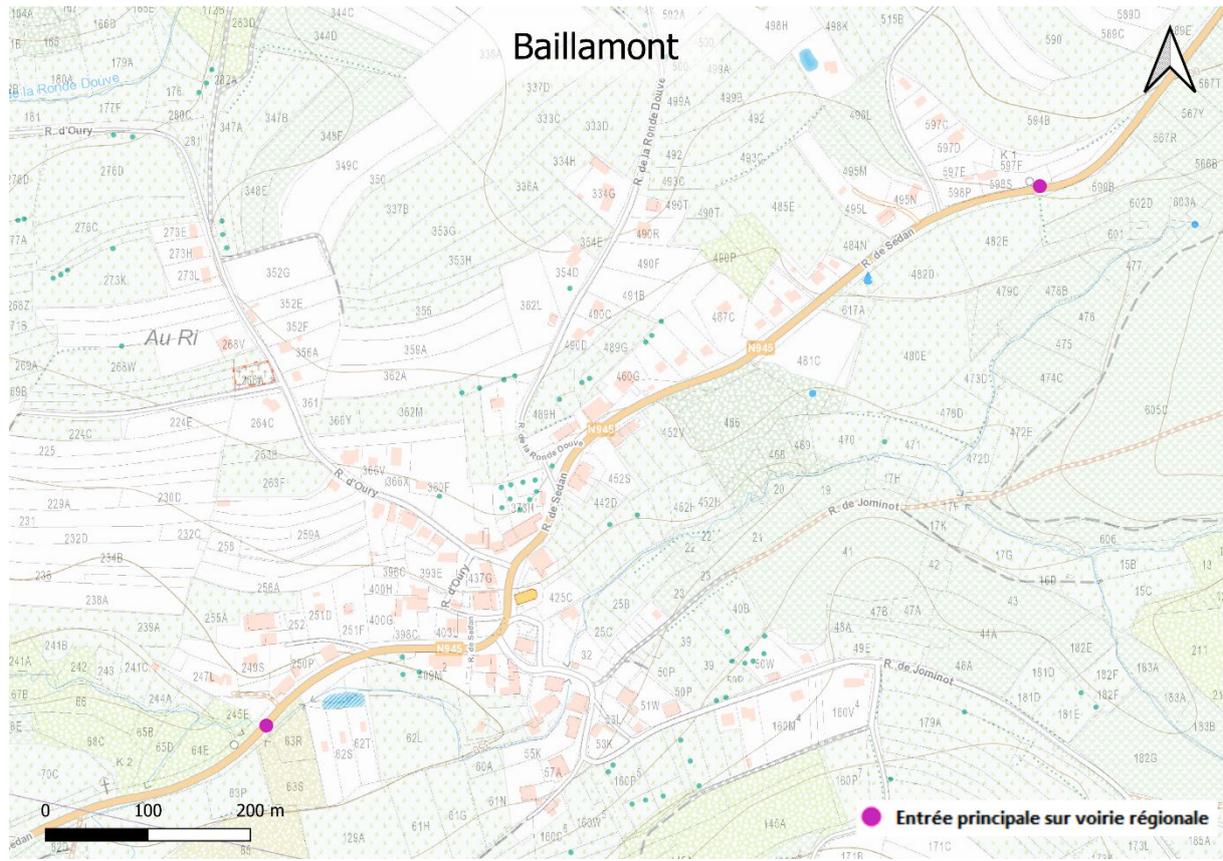


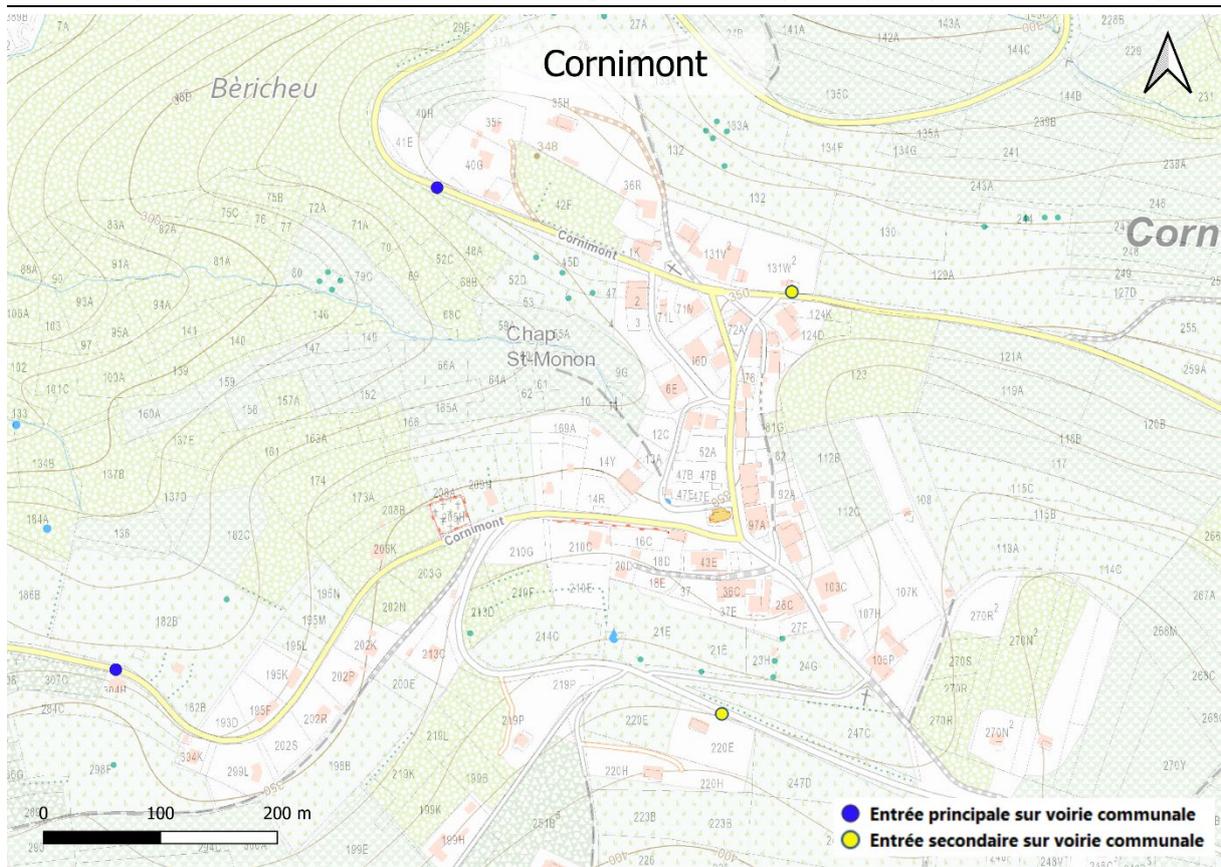
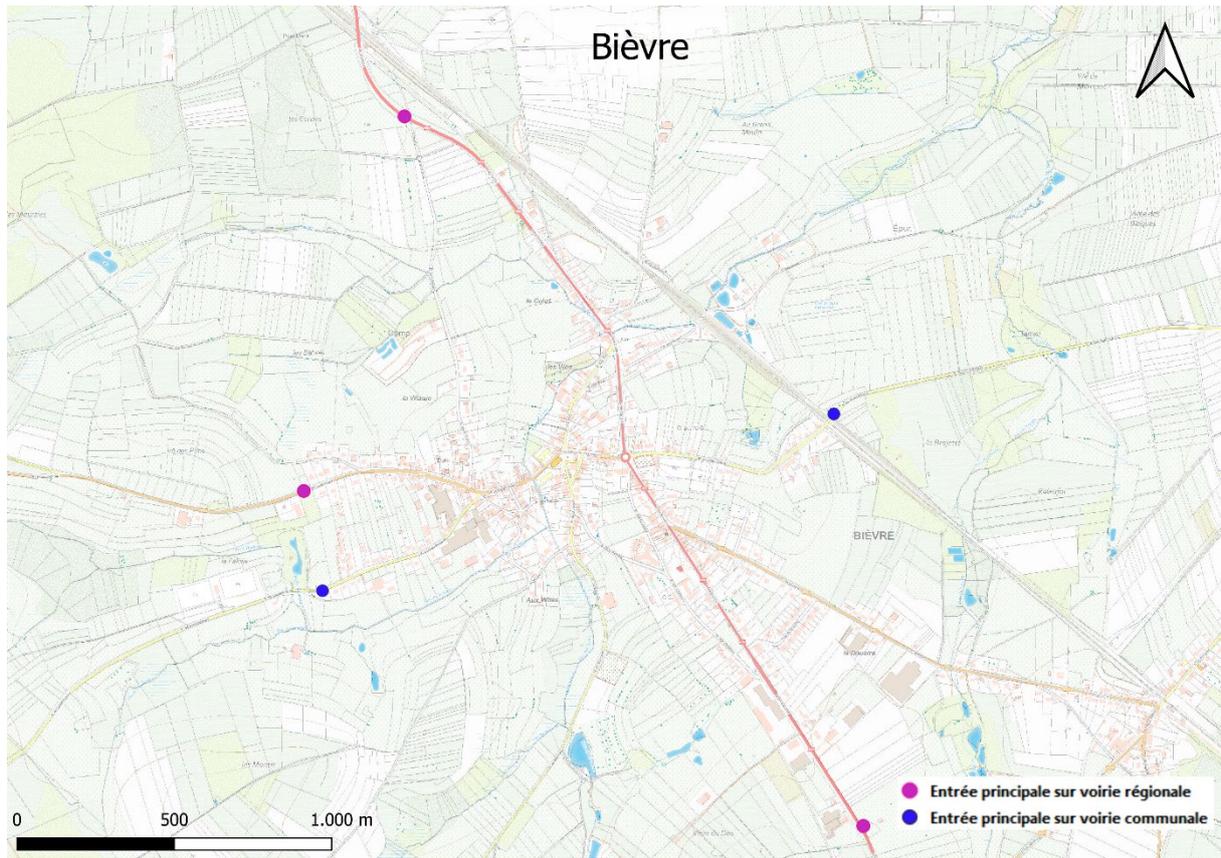


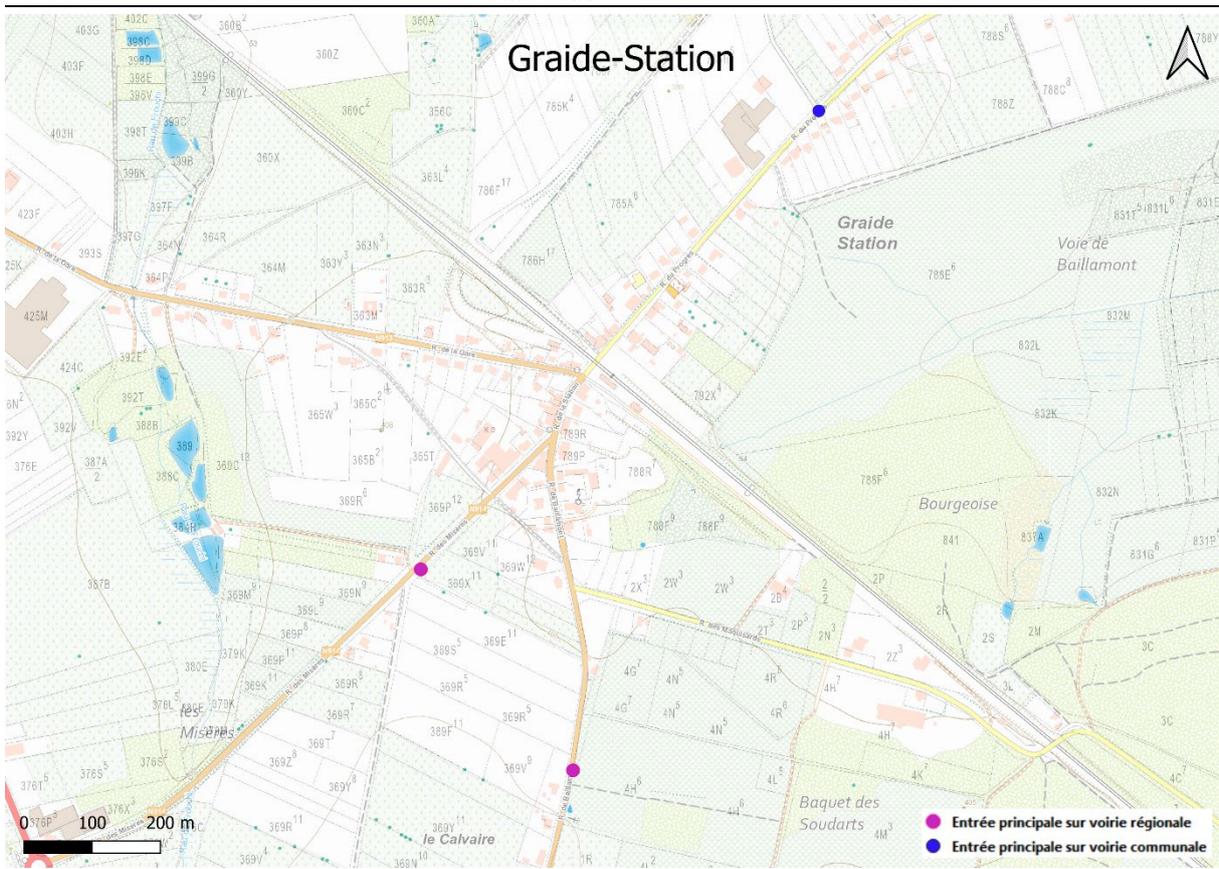
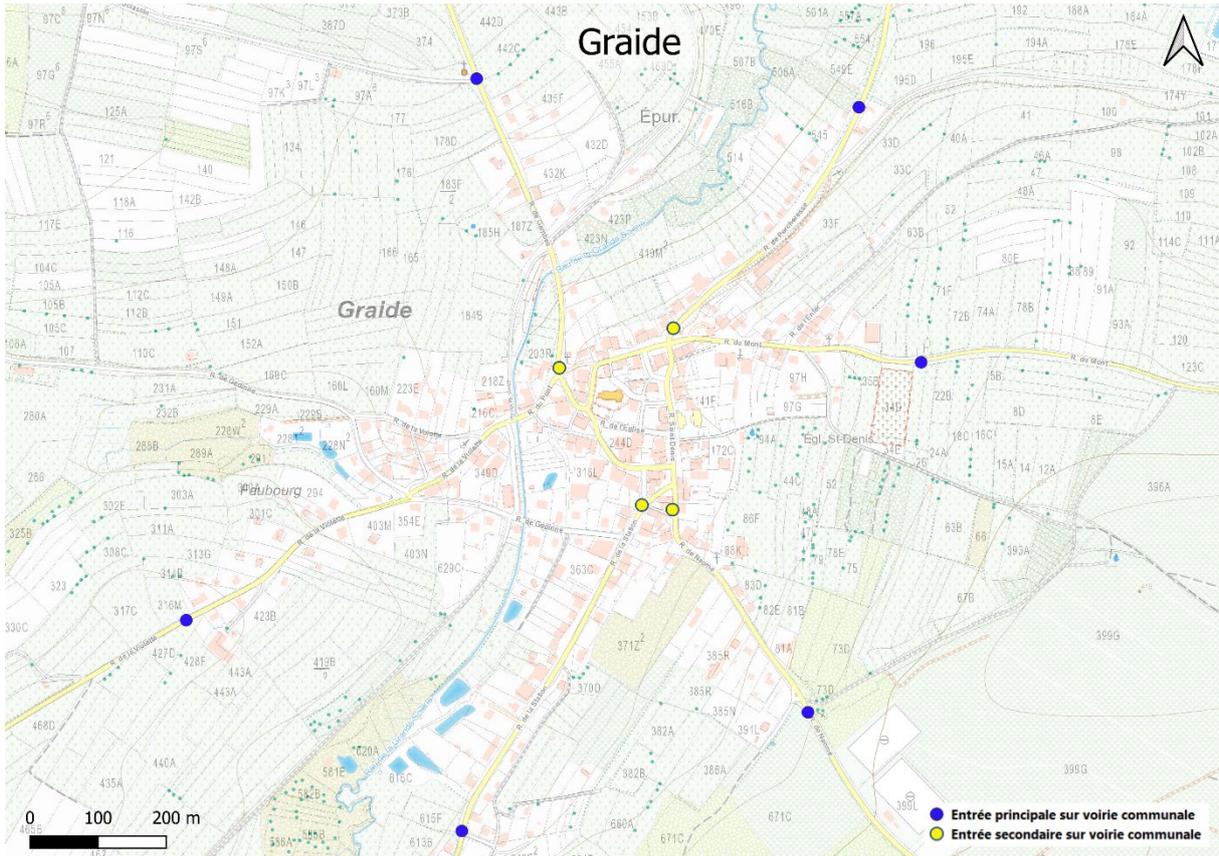
Annexe 2 : Localisation des entrées de village sur toute la commune

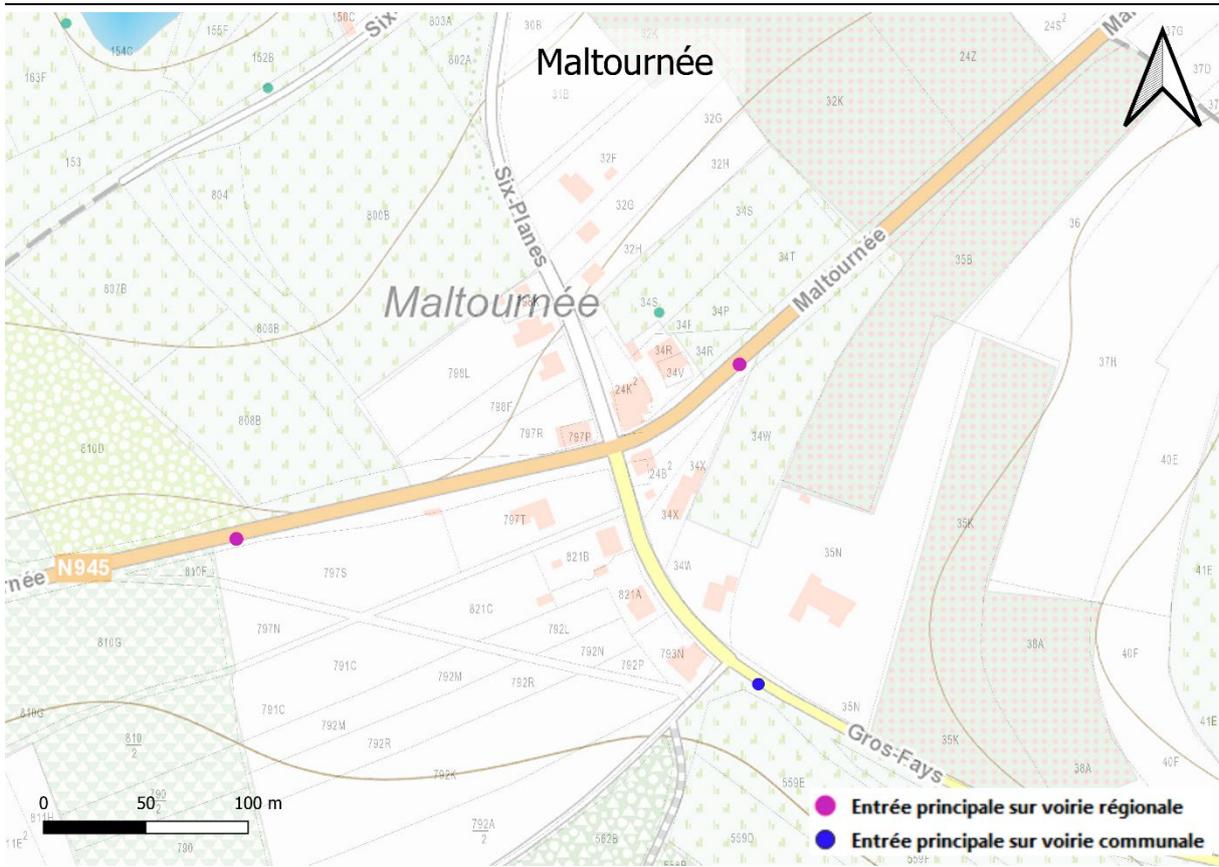
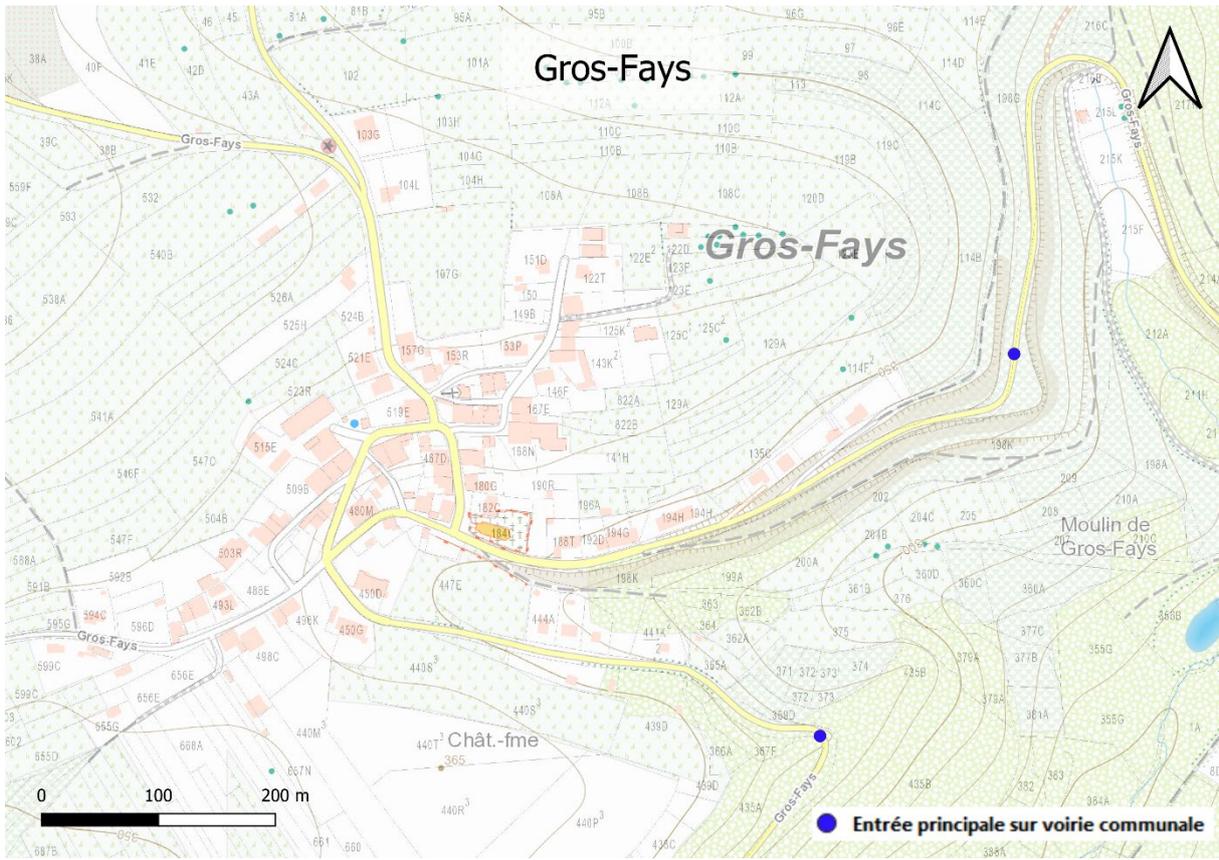


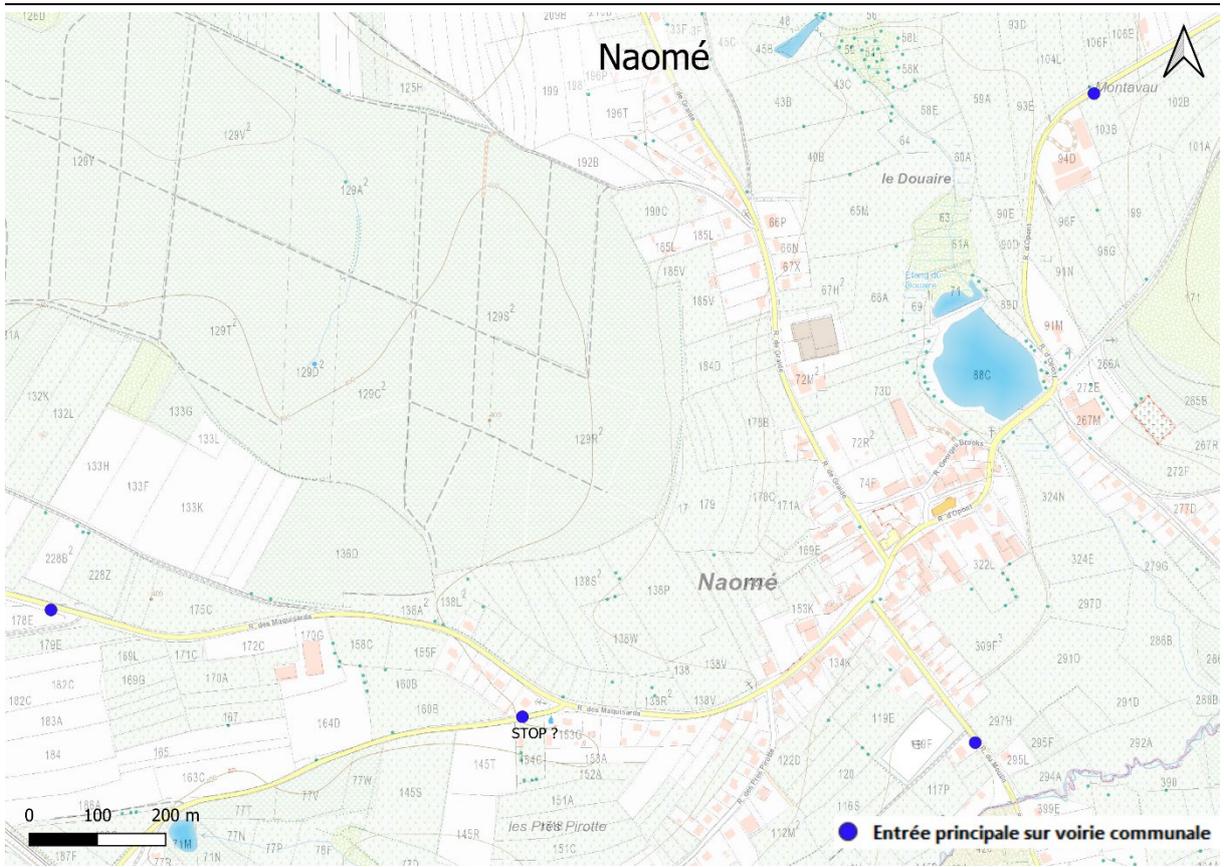
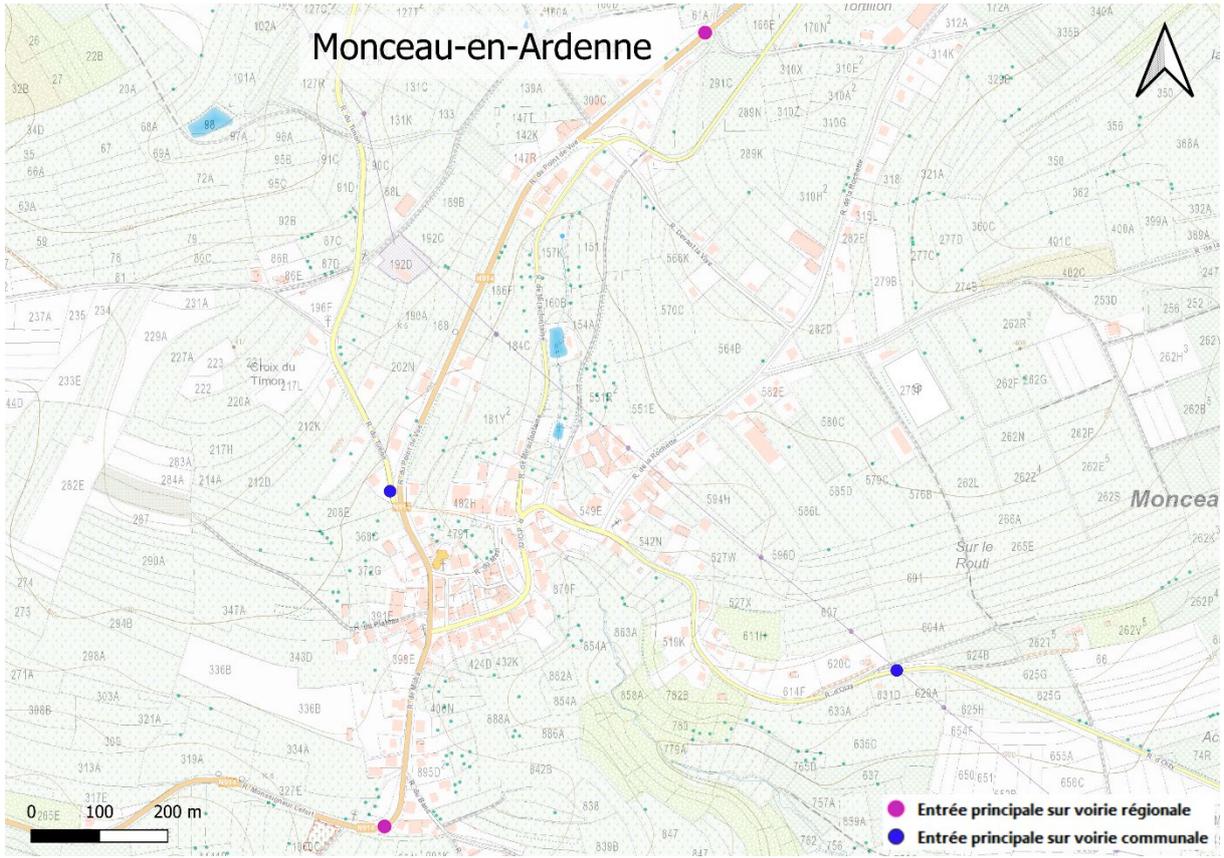
Annexe 3a : Localisation sur fond cadastral











Annexe 3b : Localisation sur plan de secteur

